

GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 25 F BIMESTRIEL N° 25 — JANV. FEV. 1986



DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 25

janvier-février 1986

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER

Directeur de la publication :
Georges POTVIN

Avec la collaboration
pour ce numéro
de Guy Citerne,
Charles Etienne,
Gérard Ferrand,
Françoise Marill,
Gérard Munier,
Philippe Videlier

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France

Composition :
Scoop Presse Normande
à Evreux

Impression :
27 Offset-Gauville

ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

1ere page : Cette gravure de l'époque représente une "scène" d'Ateliers nationaux.

4e page : Chanson de Jean-François Piron, compagnon du Devoir. Nous évoquons en page 10 le souvenir de ce chansonnier, le "Béranger du Compagnonnage".

EDITORIAL

Un de nos amis disait avec humour que finalement, dans une revue d'histoire populaire, il n'y a que deux sortes d'articles : ceux où "ça saigne" ; et ceux où ça ne saigne pas... Sans le suivre dans cette répartition d'un arbitraire un peu... tranchant, on peut en effet imaginer des grandes divisions où classer nos articles selon le genre ; et pas seulement selon l'époque concernée.

Bien que nous nous efforcions de varier, au sein de chaque numéro, genres et périodes, on retrouve souvent des dominantes. Le 19e siècle, par exemple, a une fréquence plus grande dans nos colonnes : c'est que le peuple y remua beaucoup, en France et ailleurs. La présente livraison de *Gavroche* porte l'accent sur les hommes en révolte. Encore faut-il distinguer entre la révolte armée — qui devient parfois révolution — et la révolte non-violente. Entre les insurgés de juin 1848 envoyés aux *Ateliers nationaux en Champagne* et les *Travailleurs syndiqués* de Saint-Laurent-de-Cerdans, quel lien ? Celui d'une résistance à l'injustice, à l'oppression, d'une volonté d'agir face à la négation des droits les plus élémentaires : droit au travail, droit à disposer librement du fruit de ce travail ; ou, pour les étudiants-ouvriers chinois de Lyon (*"Les Rebelles chinois du fort Saint-Irénée"*) droit à l'enseignement, même pour ceux qui n'avaient pas d'argent...

Les uns ont pris les armes ; les autres ont simplement osé créer une coopérative face aux économats patronaux. Ces réactions viennent d'un même sentiment que l'on peut nommer : la dignité humaine. Qu'on l'ait souvent déniée au peuple, voilà qui a déclenché tous les mouvements sociaux et révolutionnaires d'où est issue — après tant de remises en cause — notre actuelle république. Certes, c'est plutôt ailleurs dans le monde (et le plus souvent dans le Tiers monde, où il n'est parfois même pas question de dignité, mais simplement de survie) que "ça bouge" de notre temps. Que "ça saigne" aussi, hélas ! Mais les descendants des révoltés de 1789, des Trois Glorieuses, de 1848, de la Commune, s'ils sont assagis, électeurs, et parfois embourgeoisés, sont sans doute restés assez chatouilleux sur le chapitre de leur dignité pour ne pas accepter sans révolte qu'on y attente.

Mais qui l'oserait aujourd'hui ?...

Georges POTVIN

AIDEZ GAVROCHE...

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro de Gavroche une affichette présentant notre revue.

Eux qui la connaissent, nous avons pensé qu'ils voudraient nous aider à la faire connaître aux autres. C'est facile : il leur suffira d'apposer ou de faire apposer cette affichette dans un endroit ouvert au public, tels que comités d'entreprise, bibliothèques, établissements d'enseignement, maisons des jeunes et de la culture, sièges d'associations, etc. Bref : en tout endroit où, selon leur expérience, l'affichette pourra être vue par le plus grand nombre possible de lecteurs potentiels.

Par ce simple geste, vous aiderez Gavroche. Voilà, n'est-ce pas une façon bien facile de nous manifester votre amitié !

Si vous souhaitez avoir d'autres affichettes pour en mettre en plusieurs endroits, n'hésitez pas à nous écrire, ou à nous téléphoner.

Et pour conclure : merci d'avance !

...EN LE FAISANT CONNAITRE

LE PLUS GRAND DES PÉRILS QUI MENACENT LA FRANCE
EST LA DIMINUTION DE SA NATALITÉ

Nombre des naissances en France
1868 1896 1924
1.034.000 915.000 750.000
L'Allemagne, en 1924, a eu 1.268.000 naissances

Tout homme a le devoir de contribuer à la perpétuité du pays et de la civilisation comme il a le devoir de contribuer à leur défense.

Nombre d'enfants par mariage
1828 1896 1924
Moins de 3 naissances par mariage, c'est la dépopulation.

La Famille nombreuse assure :
la Gaîté au Foyer,
la Confiance entre les époux;
la Richesse le jour où les aînés atteignent l'âge du travail,
la Sécurité de la vieillesse,
la Fierté du devoir accompli.

AVANTAGES RÉSERVÉS PAR LA LOI aux Familles nombreuses
Allocations nationales annuelles.
Primes de natalité atteignant jusqu'à 1.000 fr. dans certains départements.
Réductions d'impôts.
Réduction de 30 à 70 0/0 sur les billets de chemins de fer.
Versement des pères de 4 enfants dans la deuxième réserve.
Médaille de la famille française pour les mères de 5 enfants...
etc...

Les belles familles sont les plus heureuses ; par elles la France retrouvera sa prospérité.

Les grandes familles assurent LA PAIX
Les petites familles préparent LA GUERRE

Si tu as trop peu ou pas d'enfants tu finiras tristement ta vie.

Si tu as une belle famille tu connaîtras toujours les joies du foyer.

L'ALLEMAGNE NE NOUS AURAIT PAS ATTAQUÉS EN 1914
SI NOUS AVIONS ÉTÉ 10 MILLIONS DE FRANÇAIS DE PLUS.

ALLIANCE NATIONALE POUR L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE : 26, Rue du 4 Septembre - PARIS (2e)

Affiche de propagande pro-nataliste éditée en 1927 par l'alliance nationale pour l'accroissement de la population française.

Sage-femme n.f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des sages-femmes.

— Encycl. La profession de sage-femme est régie par la loi du 30 novembre 1892 et le décret du 25 juillet 1893, dont voici les principales dispositions :

Les études théoriques et pratiques durent deux années, dont la seconde au moins, pour le diplôme de 1ère classe, doit être faite dans une faculté ou une école de plein exercice de médecine et de pharmacie. Les élèves de la maternité de Paris sont assimilées aux sages-femmes de 1ère classe.

Pour être admises à faire leurs études, les candidates doivent, outre les pièces d'identité et de moralité, produire soit le brevet de capacité élémentaire (sages-femmes de 1ère classe) soit un certificat obtenu à la suite d'un examen spécial de la force du certificat d'études primaires (sages-femmes de 2e classe).

Les sages-femmes de 1ère classe ont le droit d'exercer sur tout le territoire ; celles de seconde classe, seulement dans le département où elles ont été diplômées. Mais, pour avoir le droit d'exercer, les sages-femmes doivent faire enregistrer leur diplôme à la préfecture ou sous-préfecture et au tribunal de première instance de leur résidence.

L'exercice illégal de l'art des accouchements est puni d'une amende et, en cas de récidive, d'une amende plus forte avec emprisonnement de six mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement. L'usurpation seule du titre de sage-femme est sujette aux mêmes peines, mais alors l'emprisonnement ne peut excéder deux mois.

Il est interdit aux sages-femmes de faire usage d'instruments et, dans le cas d'accouchements laborieux, elles doivent faire appeler un médecin. Il leur est également interdit de prescrire des médicaments, sauf dans les cas prévus par des décrets spéciaux, en vue surtout de soins antiseptiques. Elles sont autorisées à pratiquer la vaccination.

Larousse universel en 2 volumes (1923)

SOUVENIRS D'UNE SAGE-FEMME

Déjà perceptible à la fin de l'ancien régime, la dénatalité n'inquiète sérieusement les dirigeants de la IIIe République qu'à partir du 20e siècle. Pour tenir son rang dans le monde et préparer la revanche contre la Prusse (reconquérir l'Alsace-Lorraine...), il faut à la France beaucoup d'ouvriers et de soldats. Or, tout en continuant à progresser, la population s'accroît moins vite que celle des états voisins concurrents. Second pays d'Europe après la Russie au début du 19e siècle, la France comptait alors une trentaine de millions d'habitants. A la veille de la grande guerre, malgré un gain d'une dizaine de millions d'individus, elle se trouve largement distancée par l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre. Entre ces deux dates, le taux de natalité diminue de moitié. Après 1890, les décès l'emportent même parfois sur les naissances.

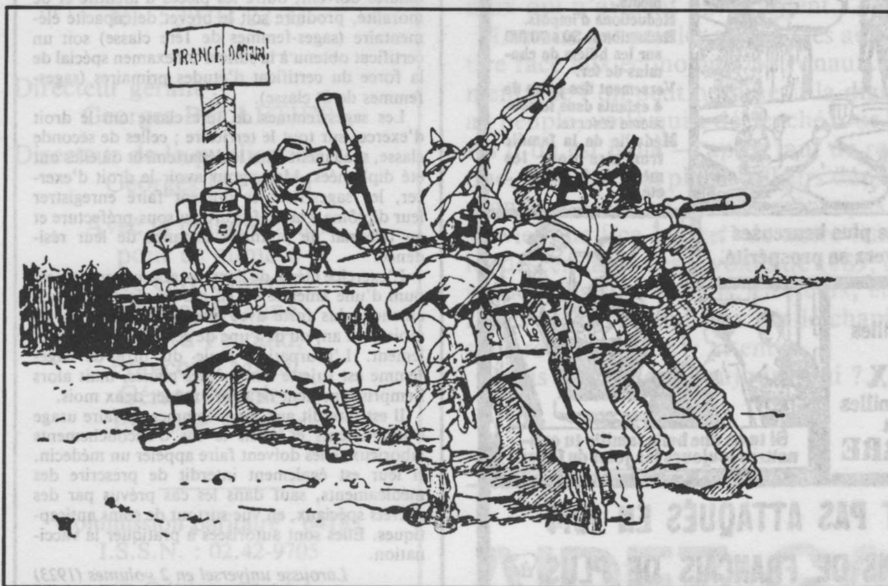
Faute de pouvoir forcer les couples à procréer contre leur gré, diverses mesures s'efforcent de limiter la mortalité infantile, encore importante malgré une sensible régression. Pendant que les instituteurs/institutrices sont chargés d'inculquer patriotisme et hygiène aux futurs parents, des sages-femmes qualifiées doivent assurer des accouchements moins dangereux et veiller sur les premiers jours des nouveau-nés. Or ces sages-femmes sont encore rares dans les campagnes du début de ce siècle. Afin de former le personnel nécessaire, des écoles de sages-femmes sont créées ou restaurées dans chaque département. Alors que, par manque de moyens, une semblable initiative avait échoué dans la seconde moitié du 18e siècle (1), la IIIe République remporte un indéniable succès. Un recrutement soutenu, une valorisation de la fonction rendue possible par une nette amélioration du

(1) Voir : Mme du Coudray, maîtresse ès-accouchements (Gavroche n° 19)

niveau de vie et par l'évolution des mentalités, permettent bientôt d'évincer les dernières accoucheuses empiriques.

Mme D..., qui a désiré conserver l'anonymat, appartient à la génération de sages-femmes instruites au début des années 30. Si subsistent encore dans les campagnes maintes pratiques traditionnelles, le règne des matrones — déjà bien ébranlé au cours du siècle précédent — est alors totalement révolu depuis une bonne décennie. Désormais, avec le triomphe de la médicalisation, les femmes ne *''s'accouchent''* plus, elles *''se font accoucher''*.

Glanées dans les manuels, journaux et almanachs de l'époque, les illustrations retenues visent à élargir ou à compléter les propos de Mme D... A les situer aussi dans leur temps, voilà plus d'un demi-siècle. Un demi-siècle riche en bouleversements, même si modes et progrès, soucis humanitaires et recherche du profit, s'y confondent souvent. Par ailleurs, l'obstétrique n'échappe pas à l'idéologie : outre les pressions familiales, ''savoir'' médical et ''vouloir'' politique marquent profondément l'évolution des manières d'accoucher. Dépendant certes des règles biologiques, la procréation humaine reflète aussi une civilisation.



DEUX contre CINQ

Chaque fois qu'il naît en France deux futurs soldats, il en naît cinq en Allemagne.

Ce tract de l'alliance nationale pour l'accroissement de la population a-t-il porté des familles à s'agrandir ''pour donner des soldats à la France'' ?

• Souvenirs...

Pourquoi je suis devenue sage-femme ? Difficile de répondre pour ceci ou pour cela... Il faudrait presque raconter sa vie. Et encore : on ne revoit pas le passé comme on l'a vécu. Bon, disons que dans ma famille, comme toutes les aînées, j'ai eu très tôt à m'occuper de mes jeunes frères et sœurs. Et, m'occuper des petits, j'aimais bien ça. Et puis ne disait-on pas de mes mains, menues mais solides, que c'étaient des mains de sage-femme ? En plaisantant, bien sûr. Il faudrait aussi parler de problèmes bien particuliers qui font que je me suis très tôt intéressée au sort des jeunes mères. Mais en fait, tout ça, c'est des sentiments bien difficiles à analyser. Des heures et des heures ne suffiraient pas. J'ai bien rêvé aussi d'être institutrice, postière. Et même aviatrice !

En réalité, quand on est fille d'ouvrier, on n'a pas bien de choix. En 1931, j'avais 18 ans et mon père avait bien de la peine à nourrir sa famille : cinq enfants dont j'étais l'aînée. Femme d'abord, fille d'ouvrier ensuite : qu'est-ce que je pouvais espérer ? Même en acceptant d'être sous-payée à l'usine, les places étaient d'autant plus rares que le chômage ne cessait de grimper. Et, à l'époque, les usines dans la région, on en avait vite fait le tour. Institutrice, il n'y fallait pas songer puisque j'avais quitté l'école à la fin de la scolarité obligatoire, fixée alors à douze ans. Alors, domestique, femme de ménage ou sans profession... Maintenant on préfère dire femme au foyer.

Bref, j'ai appris qu'on recrutait des candidates sages-femmes par concours. Il fallait avoir le certificat de fin d'études, ce qui était mon cas. En cas de succès, on avait droit à deux années d'études gratuites quand on appartenait à une famille modeste comme la mienne. Il suffisait alors de s'engager à faire des accouchements dans le cadre de l'assistance médicale gratuite pendant dix années. Ce qui voulait dire travailler à tarif réduit auprès des bénéficiaires de cette assistance. Je me suis donc présentée. Une composition française, une dictée, un problème. Et me voilà reçue douzième.

• A l'école départementale de sages-femmes

Nous étions 20 élèves par promotion. Les six premières reçues, les mieux notées au concours, avaient droit à un statut spécial. On les appelait les ''internes''. Elles assuraient le service de la maternité entre deux sessions. Entre deux années scolaires, si vous voulez. Cela leur permettait d'avoir une pratique plus importante que les autres, dont je faisais partie puisque douzième, et qui devaient se contenter de deux stages annuels allant chacun du 1er décembre au 1er juin de l'année suivante. Durant ses sessions, on était toutes pensionnaires et soumises à une discipline très stricte. Malgré nos 19/20 ans, on n'avait droit qu'à une sortie hebdomadaire, le dimanche après-midi. En rangs d'oignons, sous la conduite d'une surveillante, on se rendait rituellement au parc botanique tout proche. Quelques tours d'allées, des croûtes de pain jetées aux cygnes du petit étang, quelques stations sur les bancs, avec interdiction de parler à toute personne étrangère... et on s'en retournait à la salle d'étude puis au dortoir. Nous pouvions rentrer chez nos parents tous les quinze jours, mais ce n'était pas toujours possible à celles qui habitaient au fin fond du département, vu l'état des routes en hiver et l'état de nos finances en toutes saisons. Car on appartenait à peu près toutes aux mêmes milieux sociaux : surtout des filles d'ouvriers et de petits paysans, bénéficiant des bourses dans la majorité des cas. Pour vous dire : la plus aisée de mes camarades était fille de commerçants ; la plus pauvre était une enfant de l'assistance. Apparemment, les familles riches préféraient d'autres filons pour caser leurs filles.

• Apprentissages

Au cours de la première année, l'enseignement était essentiellement théorique : gynécologie bien sûr, physiologie, petite chirurgie, pathologie, hygiène, asepsie. On allait à l'Hôtel-Dieu (toujours en rangs et sous surveillance) suivre des cours d'infirmière. Morale professionnelle aussi. On nous apprenait nos devoirs : discrétion absolue, donner la vie et non la mort. Autrement dit, fuir l'avortement comme la peste. Un véritable épouvantail, avec la ruine, la prison, le bagne et l'interdiction d'exercer au bout.

La seconde année, on approfondissait les notions théoriques et on pratiquait quelques accouchements : deux élèves à la fois opérant sous surveillance. Mais à vrai dire, l'époque était

encore celle des accouchements à domicile, et très peu de femmes venaient en maternité. Ce qui fait qu'à la sortie de l'école, on avait très peu de pratique : à l'exception des ''internes'', la majorité des élèves devaient se contenter de trois ou quatre accouchements en tout et pour tout. D'ailleurs, l'examen final, qui donnait droit au diplôme national de sage-femme, était uniquement oral. On le passait devant un jury de médecins. Pour réussir, il valait mieux être maladroit de ses mains que de sa langue ! Et ça, c'est le plus grave reproche que je puisse faire à cet enseignement.

J'ai notamment gardé un assez mauvais souvenir des professeurs d'obstétrique : les plus importants pour notre formation, ne l'oublions pas. En première année, le professeur P... était en fin de carrière. Ça veut dire qu'il sucrait les fraises, pour parler vulgairement. Car, dans ces professions-là, la retraite, on la prend au tout dernier moment. En seconde année, je crois que ce fut encore pire ! Le professeur R..., pourtant médecin-accoucheur s'il vous plaît, était certes un excellent orateur. Mais, sur le plan pratique, c'était autre chose ! En 1932/1933, il y a eu beaucoup de décès de mères. Pas des épidémies, mais des fautes professionnelles dues au manque d'hygiène ou à des négligences : césariennes qui ne guérissaient jamais, nombreuses phlébites, une embolie même. Par exemple, je me souviens d'une nomade prête à accoucher. Vu son état, elle aurait dû avoir

Ce dessin d'Alexandre Delannoy, paru en 1907 dans *L'Assiette au beurre*, porte pour légende : La fille-mère — Salope !... et dans un coin en bas : Faites des enfants.

L'accouchement à l'hôpital était la suprême sanction des familles contre ces ''filles-mères'' auxquelles on reprochait moins leur faute que de n'avoir pas su trouver un époux.



une césarienne, mais sa religion lui interdisait une telle opération. Alors, à plusieurs reprises, le médecin lui introduisit dans l'utérus des algues qu'elle rejetait aussitôt. Bilan : une infection amniotique. Je peux vous dire que nous avons été scandalisées plus d'une fois, nous les petites élèves. Scandalisées mais muettes : vous nous voyez faire la leçon à MM. les professeurs !

Un peu de théorie donc, quelques notions. De quoi se débrouiller et éviter les grosses maladresses. Heureusement pour moi, pendant les cinq mois de vacances entre les deux sessions annuelles, j'ai eu l'occasion de remplacer une ''interne'' pour une durée de six semaines. Ceci m'a permis de faire une douzaine d'accouchements. De me rôder en quelque sorte. Mais j'ai vite compris aussi pourquoi les ''internes'' ne tenaient pas le coup pendant cinq mois. Avec le manque de modernisme de l'époque, sans aide, chargées de multiples besognes dont la plupart n'avaient rien à voir avec la profession : il fallait vraiment une santé de fer !

Tout ça faisait une bien mauvaise réputation à la maternité. Aussi, on ne voyait guère arriver que des femmes qui ne pouvaient pas faire autrement : miséreuses sans logis ou vivant dans des taudis, filles-mères rejetées par leur famille. Une telle clientèle achevait de discréditer l'établissement. Bien sûr, on expédiait aussi toutes les parturientes (c'est comme ça qu'on appelait les femmes sur le point d'accoucher) à hauts risques, pour profiter des installations chirurgicales. Ainsi, je me souviens avoir vu arriver une malheureuse avec le forceps accroché dans le vagin. Le docteur qui avait tenté de la délivrer n'avait pu extraire ni le bébé, ni retirer son outil. Je vous épargne les détails ! Bref, pour les femmes, la maternité, c'était la honte, le désespoir et la peur.

• A la recherche d'un emploi

Me voilà donc avec mon diplôme national de sage-femme de seconde

La loi du 31 juillet 1920

• Article premier — Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de cent francs (100 F) à trois mille francs (3 000 F) quiconque :

Soit par des discours proférés dans des lieux ou réunions publics ;

Soit par la vente, la mise en vente ou l'offre, même non publique, ou par l'exposition, l'affichage ou la distribution sur la voie publique ou dans les lieux publics, ou par la distribution à domicile, la remise sous bande ou sous enveloppe fermée ou non, à la poste, ou à tout agent de distribution ou de transport de livre, d'écrits, d'imprimés, d'annonces, d'affiches, dessins, images et emblèmes ;

Soit par la publicité de cabinets médicaux ou soi-disant médicaux ;

Aura provoqué au crime d'avortement, alors même que cette provocation n'aura pas été suivie d'effet.

• Article 2 — Sera puni des mêmes peines quiconque aura vendu, mis en vente, ou fait vendre, distribué, ou fait distribuer, de quelque manière que ce soit, des remèdes, substances, instruments ou objets quelconques, sachant qu'ils étaient destinés à commettre le crime d'avortement, lors même que cet avortement n'aurait été ni consommé, ni tenté, et alors même que ces remèdes, substances, instruments ou objets quelconques proposés comme moyens d'avortement efficaces seraient, en réalité, inaptes à les réaliser.

• Article 3 — Sera puni d'un mois à six mois de prison et d'une amende de cent francs (100 F) à cinq mille francs (5 000 F), quiconque, dans un but de propagande anticonceptionnelle, aura, par l'un des moyens spécifiés aux articles 1er et 2, décrit ou divulgué, ou offert de révéler, des procédés. Les mêmes peines seront applicables à quiconque, par l'un des moyens énoncés à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881, se sera livré à une propagande anticonceptionnelle ou contre la natalité.

Le code pénal de 1810 assimilait l'avortement à un crime passible de la peine de mort. Cependant, les jurés des Cours d'Assises faisaient généralement preuve de clémence. La loi de 1920 (successivement aggravée en 1923 et 1939) considère l'avortement comme un délit relevant des tribunaux correctionnels. Si les professionnels de la justice ne peuvent plus expédier les accusés à la guillotine, ils disposent de rudes sanctions (lourdes amendes, travaux forcés) contre avortées et avorteurs/avorteuses ; mais également contre les responsables de propagande anti-conceptionnelle ou abortive. En 1942, l'éphémère Régime de Vichy rétablit provisoirement la peine capitale contre ceux que l'on considère comme des ''assassins de la Patrie''. *

*** Voir : Les lois de 1920-1923 sur l'avortement (Le Peuple Français n° 8, nouvelle série).**

classe, mon petit bagage théorique, une douzaine d'accouchements pratiqués pendant ma période de remplacement et trois autres au cours de ma deuxième année de stage. A moi maintenant de me trouver une place dans le département où j'avais été formée, ainsi que le stipulait le règlement. Je me suis donc inscrite à la préfecture et suis retournée chez mes parents, me renseignant à droite et à gauche, écrivant aux mairies.

Par chance, il s'est trouvé qu'une des sages-femmes de mon village — Mme B..., dont le mari était cordonnier — a été appelée au même moment par deux clientes. Comme elle connaissait ma situation, elle s'est adressée à moi. Par mesure de précaution, au cas où il y aurait eu des complications. Mais en fait, le premier accouchement s'est très bien passé et mon rôle s'est borné à servir d'assistante, puis à garder la jeune mère pendant que Mme B... se rendait au domicile de la seconde.

Par la suite, Mme B..., qui souffrait d'une maladie cardiaque et songeait à se retirer, m'a proposé de travailler avec elle et de partager nos honoraires. Pour moi, c'était un excellent départ. Mme B... était très renommée dans le pays et j'ai tout de suite bénéficié de sa réputation. Voyant que je me débrouillais bien, elle a bientôt pris sa retraite, me laissant son entière succession.

A cette époque, il y avait encore deux autres sages-femmes dans la commune. A vrai dire, l'une d'elles, ancienne infirmière de la SNCF dans la région parisienne, n'opérait que quelques accouchements après s'être retirée au pays. Mais comme on rayonnait dans les villages des alentours, il y avait assez à faire.

• Les débuts

Mon premier accouchement, sans personne pour me seconder, bien sûr que je m'en souviens ! C'était dans un petit hameau perdu dans les bois, accroché au flanc de la montagne. Une dizaine de kilomètres de sentiers. Mais quels sentiers ! Pas question de pédaler. Alors j'ai abandonné ma bicyclette dans le fossé et j'ai gravi les raidillons à pied. Arrivée à bout de souffle, j'ai juste pris le temps de récupérer et puis je me suis mise au travail. Et j'ai aidé à mettre au monde un petit René. Un accouchement sans histoire. Autant vous dire que j'étais aussi soulagée que la maman ! C'est une telle responsabilité que de tenir entre ses mains la vie d'une mère et celle de son bébé...

A mes débuts, les gens venaient parfois me chercher avec une carriole à cheval. Mais il me fallait surtout compter sur ma bicyclette et mes jarrets. Or je devais couvrir un rayon d'une bonne quinzaine de kilomètres, particulièrement pénibles pour les écarts situés dans la montagne. De bonnes suées en été, et en hiver le verglas et la neige. Et à l'époque, on ne balayait pas les routes comme aujourd'hui. Sans compter les appels de nuit... Bref, ça ne pouvait pas durer comme ça. Alors, j'ai passé le permis de conduire et acheté une voiture. Une femme au volant, c'était alors un événement ! Ma première voiture, c'était une petite Citroën d'occasion, que j'avais eue pour 2 500 F. Pour une occasion c'en était une ! Mais bien mauvaise... Combien de fois j'ai dû la laisser au bord de la route, fumant de partout, et faire le reste de la route à pied, angoissée à l'idée d'arriver trop tard. Alors, j'ai vite changé la poussive Citroën pour une 201. D'occasion toujours, mais garantie cette fois : 6 000 F. Si je me souviens si bien de ces prix, c'est que c'étaient mes premiers gros achats. Nécessaires certes, mais honnêtement je pouvais me le permettre.

Quelques pages d'un *Manuel d'économie domestique et d'hygiène*, à l'usage des écoles primaires de filles. Par son ton et ses précisions comme par ses lacunes, cet ouvrage réédité en 1924 constitue un précieux document quant à l'histoire de l'enseignement et des mentalités.

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION

LA MISSION DE LA MÉNAGÈRE

Vous voilà déjà grandes, mes enfants : dans deux ans, dans un an peut-être même, vous quittorez l'école, vous commencerez à vivre de la vie sérieuse des grandes personnes : on peut donc dès à présent vous parler comme à des jeunes filles raisonnables.

Quelle que soit dans l'avenir votre situation, que vous restiez à la maison auprès de votre mère ou que

Vieux bas. — Les bas de laine ou de coton, dont le pied a déjà été remplacé une fois, et dont la jambe est encore bonne, peuvent être transformés en brassières, en petits jupons; on peut même en faire de petites robes, quand on a deux paires de bas de la même couleur.



Fig. a.
Manière de couper les bas.

D'une seule paire de vieux bas, on peut facilement tirer une brassière pour un enfant de deux à trois ans, à plus forte raison pour un enfant plus petit. Après avoir enlevé les pieds usés, on coupe le haut des jambes à quelques centimètres au-dessus du mollet (*fig. a*). On fend chacun des deux morceaux en coupant la couture tout du long : dans l'un de ces morceaux, on taille le devant de la brassière (*fig. b*); dans l'autre, les deux moitiés



Fig. b.
Devant de la brassière.

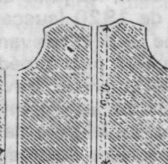


Fig. c.
Dos de la brassière.



Fig. d.
Manches de la brassière

du dos (*fig. c*); on a soin de mettre au bas de la bras-

En effet, il faut bien dire que, quand j'ai débuté, la situation de sage-femme était devenue vraiment lucrative. Ainsi, à mes débuts, mes honoraires étaient fixés à 350 F (2). Mais, comme le stipulait mon engagement décennal, je ne percevais par l'intermédiaire de la mairie que 120 F de tous ceux qui bénéficiaient de l'assistance médicale. On n'avait pas le droit de prendre plus, mais les gens payaient en plus quelque chose. Avec 36 accouchements dès ma première année, une cinquantaine ensuite, puis davantage si j'avais su rester en place, je n'avais pas à me plaindre. Surtout que s'ajoutaient encore les vaccinations obligatoires contre la variole.

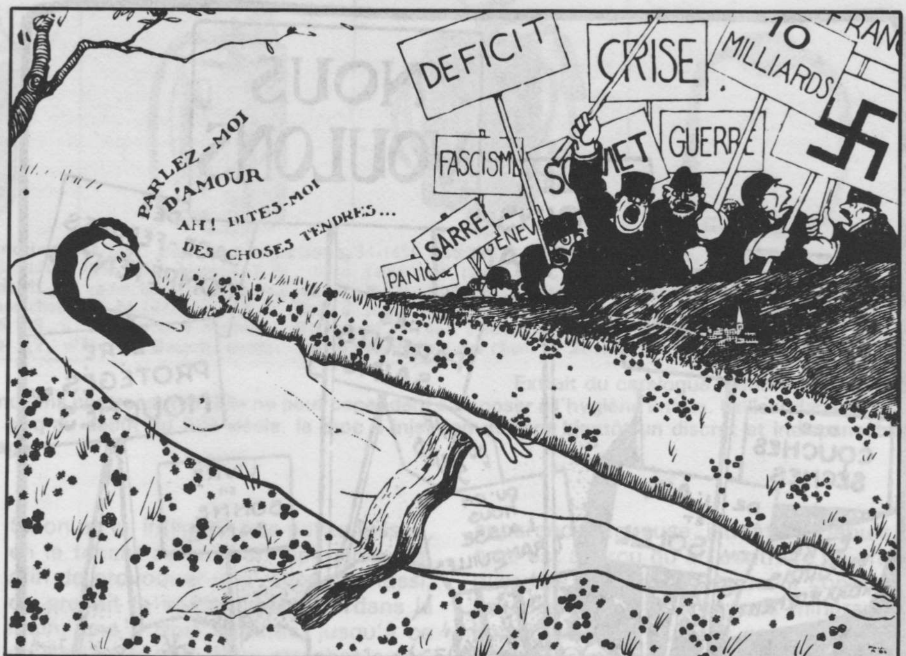
En ce temps-là donc, la profession était bien avantageuse. D'autant plus avantageuse que l'année 1933 n'était pas particulièrement rose. Sans parler des grands problèmes politiques, il y avait le chômage, et les ouvriers de la commune étaient durement touchés.

Par la suite, notre pouvoir d'achat s'est sérieusement tassé. Au moment de la guerre de 40 par exemple, nos honoraires avaient été multiplié par deux, mais les prix avaient grimpé bien davantage.

D'autre part, en même temps que le niveau de vie, les mentalités campagnardes avaient considérablement évolué depuis quelques dizaines d'années. Grâce à l'école obligatoire, les filles avaient quand même quelques connaissances générales de puériculture et d'hygiène, même si ce n'était pas toujours parfait. Pas question, bien sûr d'éducation sexuelle.

Et surtout, depuis que les mères n'étaient plus des machines à faire des enfants comme autrefois, on s'occupait davantage de ceux qui naissaient.

(2) Dans la région, un manœuvre gagnait 25 F par jour.



1933 : Une chanson à succès, confrontée aux menaces de l'année
Dessin de Paul Iribe : *Le Témoin*, **1933**

A l'époque, toutes les femmes avaient recours à la sage-femme. Comme je vous le disais, les ouvriers, assez nombreux dans la commune, avaient droit à l'assistance médicale gratuite qui, améliorée, deviendra la Sécurité sociale en 1945, avec les primes prénatales et à la naissance, ainsi que les Allocations familiales. Mais ces derniers avantages n'existaient pas encore lorsque j'ai débuté. Les familles paysannes, qui ne bénéficiaient pas de l'assistance, faisaient quand même toutes appel à nous. Comme je vous le disais, la vie était devenue plus précieuse. C'était l'époque de l'enfant unique ou, comme on disait, du ''choix du roi'' : c'est-à-dire, une fille et un garçon. On voulait peu de naissances, mais des naissances sûres. Trois, quatre enfants, ça faisait déjà une famille nombreuse. Au-dessus, n'en parlons pas : c'était un peu la dérision ! Il n'y avait que les miséreux pour s'offrir ce genre de luxe...

• Médecins et sages-femmes

Certes, toute médaille a son revers, comme on dit. Le relèvement de nos honoraires a intéressé les médecins. Ils se sont lancés dans l'accouchement qu'ils avaient jusque là dédaigné et laissé aux ''bonnes-femmes''. Il faut préciser que, dans les campagnes, les docteurs n'avaient pas une bien grosse clientèle. On hésitait à les appeler. Aussi, quand j'entends des médecins déblatérer contre la Sécurité sociale, ça m'enrage un peu. Sans ce progrès social, combien d'entre eux en seraient encore à tirer le diable par la queue ?

Les médecins avaient sur nous un sérieux avantage puisque nous, les sages-femmes, on n'avait le droit que de pratiquer les accouchements normaux. C'est-à-dire ceux qui pouvaient se faire avec la seule aide de nos mains. Pas questions pour nous de pratiquer ce qu'on appelait une délivrance laborieuse, autrement dit artificielle. Et d'ailleurs, à l'école, on s'était bien gardé de nous apprendre à manier le forceps. Outre l'accouchement, on pouvait seulement faire la révision utérine, dans le cas où il serait resté quelques membranes pouvant entraîner des risques d'infection.

Dès qu'on se trouvait devant quelque difficulté (on nous avait appris à les repérer durant notre formation), on alertait immédiatement le médecin qui débarquait avec ses forceps et tout son outillage. Ce qui représentait souvent bien du temps perdu. Quant aux césariennes, elles étaient rarissimes. Il n'y était vraiment procédé qu'en toute dernière extrémité. Aussi, quand je vois qu'aujourd'hui de telles opérations se multiplient, je me pose des questions. Outre nos mains, notre outillage à nous se limitait à une paire de ciseaux, quelques pinces et fils pour fermer le cordon ombilical, un broc avec caoutchouc flexible et canule pour faire des injections, un bassin enfin car c'était un accessoire ignoré. Des brocs à injection, par contre, on aurait pu en trouver dans les maisons. Les femmes les utilisaient pour éviter d'avoir des enfants. Mais il était plus prudent pour nous d'avoir tout notre petit matériel.

Les médecins exerçaient donc une concurrence sérieuse. En gros, les gens faisaient le raisonnement suivant : si la sage-femme n'est pas capable d'aller jusqu'au bout de l'accouchement, il faudra en plus appeler le docteur. Et le payer. Alors, tous comptes faits, autant ne prendre que lui et se passer de la sage-femme. Et puis, quand il était seul à exercer dans le coin, on ne tenait pas à le mécontenter. Qui sait comment il se serait comporté à la prochaine visite ? Les médecins avaient donc de sérieux avantages sur nous. De ce handicap, beaucoup de mes camara-

UTILISATION DES VIEUX BAS. 133

sière l'ourlet qui termine le haut de la jambe. La partie inférieure de chaque bas est une manche toute faite (*fig. d*); on n'a qu'à l'ourler à points de chausson et à la monter. Le tour du cou, les deux côtés du dos, seront ourlés à points de chausson ou bordés d'un petit ruban de coton croisé.

Cette brassière, surtout quand elle est faite avec de vieux bas de laine, est chaude, souple, moelleuse, et coûte bien peu de travail; car elle est vraiment très vite exécutée (*fig. e*).

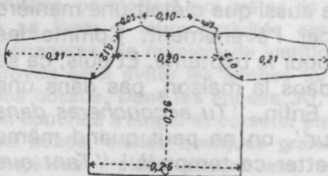


Fig. e. — Brassière d'enfant faite avec une paire de vieux bas.

Avec deux paires de bas pareils, on peut faire ou une petite robe pour enfant d'un à trois ans, ou un jupon bien chaud pour enfant de trois à sept ans, ou un bon gilet de tricot pour garçon ou fillette de huit à onze ans.

Pour faire la petite robe, on coupe la partie supérieure des bas à deux ou trois centimètres au-dessus du mollet, on la fend en coupant la couture tout du long : on a ainsi quatre morceaux rectangulaires; avec trois de ces morceaux, on fait la petite jupe, en avant soin de placer au bas de cette jupe l'ourlet qui termine le haut de la jambe; dans le quatrième, on taille les deux moitiés du dos du petit corsage. Il reste la partie inférieure des quatre bas : l'un de ces mor-



Largement subventionnée et bénéficiant d'une expérience de plus de vingt ans aux USA, dès la fin de la première guerre mondiale *la Croix-Rouge américaine* multiplie les actions de propagande en faveur des bébés. (Notons que cette dernière appellation, empruntée à l'anglais *baby* dès le 19e siècle, ne se popularise qu'à partir du 20e.)

des de promotion en ont souffert. Au point de devoir chercher un autre lieu pour exercer, et même d'abandonner la profession.

Pour ma part, je n'ai pas eu à me plaindre. A mes débuts tout au moins. Le docteur de la commune n'avait guère de concurrents à la ronde ; il avait suffisamment de clientèle et les accouchements ne l'intéressaient pas du tout. Il est vrai qu'entre soigner une grippe, un abcès, une colique ou je ne sais quoi, et pratiquer un accouchement, ça fait une sacrée différence. Bien entendu, tout ça se savait et, connaissant sa répugnance à faire les accouchements, on doutait de ses qualités dans ce domaine. Est-ce parce qu'il n'avait pas d'enfant lui-même ? Toujours est-il qu'il terrorisait les jeunes mères. Pourtant, moi qui l'ai vu appliquer les forceps, je peux dire qu'il était très adroit. Mais le forceps, les ''fers'' comme on disait, c'était l'épouvantail. Ce qui explique en partie la peur qu'il inspirait. Bref, on avait chacun notre domaine.

• Mettre au monde

Pour chaque cas, notre travail consistait à visiter la parturiente avant l'accouchement (en principe, car en réalité on nous prévenait la plupart du temps au tout dernier moment, sauf en cas de problèmes) ; à procéder à la délivrance le moment venu ; puis à surveiller la mère et son nouveau-né dans les jours qui suivaient. Nos honoraires comprenaient cet ensemble, quelles que soient les plus ou moins grandes difficultés rencontrées. L'inspection préalable, quand elle avait lieu, nous permettait déjà de préparer le terrain en donnant les conseils d'usage. On pouvait aussi détecter les anomalies (malformation, mauvaise position du foetus) et diriger éventuellement les futures mères vers une clinique, ou bien prévoir une intervention du médecin. Mais, je vous l'ai déjà dit, les césariennes étaient vraiment exceptionnelles.

Dès que le moment fatidique approchait, on prenait soin d'expulser les gosses, en les envoyant, sous divers prétextes, chez des voisins ou parents. Aussi longtemps qu'on pouvait les tenir dans l'ignorance, on leur faisait croire que c'était moi qui amenait le petit frère ou la petite sœur dans mon cabas. Bien entendu, les femmes de la maison aidaient de leur mieux. Mais parfois je me serais bien passée de leur présence, car certaines contribuaient davantage à créer la panique ou l'embarras qu'autre chose. Sans que ce soit une règle, les hommes quant à eux préféraient généralement se retirer. Mais ils restaient à proximité, pour donner un coup de main en cas de besoin.

Venait ensuite l'accouchement lui-même. On avait conservé l'habitude de commenter pour la parturiente, la dilatation de l'utérus dans un langage imagé qui devait dater de bien longtemps. ''*Vous en êtes à dix sous*'', ça voulait dire ouverture minimum. Puis venait ''*vingt sous*'', ''*cent sous*'', etc.

En fait, dans la plupart des cas, il suffisait de laisser faire la nature et d'aider sans exagération. Notre rôle principal était surtout de calmer, de réconforter, d'expliquer et d'ordonner les principales règles d'hygiène. Mais c'est vrai qu'en cas d'accident on était bien démunies. Ainsi, en cas de forte hémorragie, on n'avait guère d'autre remède que d'appliquer une solution de camphre. Et contre la douleur, on était complètement désarmées. Et voyez-vous, dans ces cas, se trouver impuissante, c'est terrible. On a beau souffrir de la souffrance des autres, on ne la diminue pas pour autant. De ça, je peux vous parler en connaissance de cause. Quand on écoute hurler les autres, on a souvent l'impression qu'elles en font un peu trop, qu'elles jouent un peu la comédie. Personnellement, j'ai eu mon premier enfant dans des conditions très difficiles. Et pourtant, de par ma profession même, j'étais bien informée, je connaissais tous les petits trucs pour faciliter la délivrance. Problèmes de respiration, d'action musculaire, etc. Eh bien, malgré tout ça, mon propre accouchement a duré douze heures, dont huit à crier comme une damnée. Aussi, pour mon deuxième enfant, j'ai particulièrement apprécié un injection d'hypophise, une nouveauté à l'époque, L'accouchement a été bien plus rapide et, bien sûr, les douleurs infiniment moins fortes.

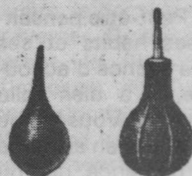
Maintenant, on ne crie plus. Grâce aux progrès médicaux, bien entendu. Mais, à mon avis, il y a encore autre chose dans ce changement. Crier, ça correspondait à certaines mentalités. Peut-être que ça aidait à la délivrance. Peut-être aussi que c'était une manière d'annoncer l'événement. Comme les cloches pour le baptême. Et puis, ça se passait dans la maison, pas dans une clinique. Enfin, ''*Tu accoucheras dans la douleur*'', on ne peut quand même pas regretter ce temps-là ! ''*Tant que tu ne croiras pas mourir, ça ne sera pas fini*'', disait-on aux accouchées. Ce qui n'était pas pour les tranquilliser. J'en ai même vu certaines auxquelles leur mère recommandait de se serrer un foulard autour du cou, afin d'éviter de garder un gros cou à force de crier.

Dès son arrivée, on essuyait le nouveau-né ; puis, avec un doigt, on lui sortait les mucosités de la bouche. S'il criait, tout était parfait : ça voulait dire qu'il avait bon souffle et bonne vie.

NVOI **FRANCO** à partir de 100 fr. — Pour les commandes inférieures, *voir page 11.* — Pour l'Étranger, *voir page 12.* **515**

POIRES, DOUCHES, CANULES ET TUYAUX POUR LAVEMENTS ET INJECTIONS

Les poires à lavements tout en outchouc sont recommandées ur les jeunes enfants.



-1421. **Poire à lavements**, t[t] caoutchouc uge, canule soupie, diam. 40 %. **3.80**
-1421 A. Diam. 60 %. **5.50**
-1426. **Poire à lavements**, caoutchouc uge' canule os, diam. 65 %. **4.60**
-1426 A. Diam. 80 %. **5.90**



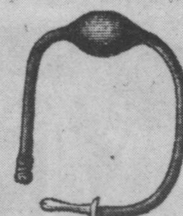
34-1431. **Douche à injections**, tôle acier, 2 lit., émaillée blanc, filet bleu, fond sans angle vif, facile à nettoyer, tuyau caoutchouc 1m50, canule n° *34-1466*. **23.** »
34-1436. **Douche seule. 17.** »



34-1441. **Douche à injections**, porcelaine blanche, 2 lit., tuyau caoutchouc 1m50 de long, canule n° *34-1466*, haut. 25 %. *Facile à nettoyer et à stériliser.* **33.** »
34-1446. **Douche seule. 29.** »



34-1451. **Douche à injections**, caoutchouc rouge extra, raccord métal, bouchon à vis, 2 lit., tuyau caoutchouc 1m50, canule n° *34-1466. Convient aussi comme bouillotte à eau chaude.* **26.50**



34-1456. **Injecteur à poire**, dit **" Enéma "**, caoutchouc rouge verni très souple, soupape d'aspiration métal nickelé, canule os à vis pour injections et lavements. longueur 60 %....... **16.50**

Extrait du catalogue Manufrance, 1936

La loi de 1920 interdit toute publicité pour les moyens contraceptifs. Elle ne peut cependant s'opposer à l'hygiène intime. Utiliser dans un but anticonceptionnel par environ une femme sur cinq au début du 20e siècle, le broc à injection devient bientôt un discret et indispensable — mais bien contraignant ! — cadeau de mariage.



Les créateurs de Bécassine (1913) dénoncent avec ironie les pratiques traditionnelles. L'emmaillotage des nouveaux-nés, transformant ceux-ci en petits paquets vivants, permettait aux mères de continuer à se livrer à leurs activités agricoles et ménagères. En manière de justification, on croyait ainsi éviter les jambes torses et le dos bossus. Dans les années 30, même si on continue à langer et corseter étroitement les bébés, seules quelques grands mères obstinées croient encore aux vertus de cette véritable momification. Mais personne ne demande plus aux accoucheuses de façonner le crâne des enfants, parfois déformés à la suite de leur expulsion, coutume encore attestée au milieu du siècle dernier. Après la seconde guerre mondiale, quelques sages-femmes estimaient encore utile de presser les seins des fillettes jusqu'à ce qu'il en sourde quelques gouttes de liquide, afin de préparer celles-ci à leur future fonction de mères. A défaut d'efficacité à long terme, cette cruelle pratique engendrait souvent l'inflammation et abcès dans l'immédiat.

Sinon on lui infligeait une petite fessée, en le tenant comme un lapin écorché, afin de provoquer une réaction. Aussi, on prenait le cordon ombilical dans la main, une à trois minutes, jusqu'à ce qu'il ne batte plus. Pour attacher le cordon, on utilisait rarement les pinces spéciales, car il était arrivé que des parents, ne sachant ce que c'était que cet objet, le décrochent après notre départ. Aussi on préférait une ligature avec un fil préalablement stérilisé par ébullition. Mais il m'est arrivé de ne plus le trouver à ma visite suivante. Croyant bien faire, les gens l'avaient remplacé par une compresse. J'ai appris rapidement qu'il fallait tout expliquer aux familles, afin d'éviter de telles interventions maladroites.

On baignait ensuite le bébé. Maintenant ça ne se fait plus. On s'est aperçu que le nouveau-né est naturellement enduit de substances protectrices, le vernix. Quelques gouttes de collyre dans les yeux, puis on enveloppait le bébé bien serré. Dans les campagnes, il fallait encore lutter contre l'utilisation de la ''*manoulière*'', une grande bande qui transformait l'enfant en une véritable momie, bras compris. On imposait les langes qui, plus faciles à enlever, permettaient de changer les couches souvent. Certes, de nos jours on trouve cet empaquetage un peu barbare. On préfère laisser gigoter librement les petits. Mais il faut quand même comprendre que, dans les années 30, le chauffage était pour ainsi dire inexistant : un feu dans la cheminée ou un poêle de fonte. Un bébé qui se serait découvert à force de gigoter aurait risqué de gros ennuis. Mais il est vrai qu'on les ensaucissonnait tout aussi bien pendant les grandes chaleurs...

• Autres temps, autres gens : autres mœurs

D'autres coutumes étaient encore plus contestables. Ainsi, il m'est arrivé de rencontrer des gens qui étaient persuadés qu'il fallait laisser mijoter les enfants dans leur urine, pour les fortifier, ou je ne sais quoi !

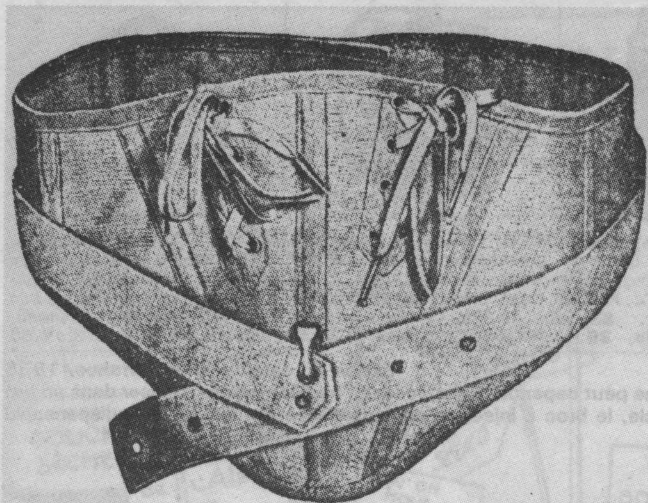
Une fois le bébé soigné, on lui donnait un peu d'eau sucrée. On pensait, à tort, que le premier lait de la mère était mauvais, à cause sans doute de son apparence aqueuse jaunâtre. Depuis, on s'est aperçu qu'au contraire ce premier lait est bénéfique, car il contient du colostrum, riche en sels minéraux, en albumine et surtout en anti-corps. Ce liquide naturel a donc une précieuse valeur immunisante ; purgative aussi : grâce à cette dernière vertu, le nouveau-né peut se débarrasser naturellement du meconium, une matière intestinale contenant divers déchets organiques.

Tous ces changements, en une génération, ça m'inquiète un peu. Sans doute sont-ils justifiés. Mais alors, cela voudrait dire que les grands pontes qui nous instruisaient étaient dans l'erreur ? Les uns et les autres, les anciens comme les modernes, ayant autant de diplômes, de titres, de médailles. Et la certitude de ne jamais se tromper !

Autre révolution, on s'est aussi aperçu que la position couchée n'était pas idéale pour les accouchées. Mais qu'elle était surtout commode pour les accoucheurs. Dans certains cas, la délivrance était plus facile quand la parturiente prenait une position, disons plus naturelle. On ne fait que découvrir les anciennes habitudes, tellement critiquées et méprisées pourtant. Sans vouloir nier le progrès, j'ai bien peur que beaucoup de changements ne soient que des modes. Et puis aussi, il faut bien dire que trop souvent la recherche du profit l'emporte sur l'intérêt du public.

On s'occupait ensuite de la maman, dont la délivrance intervenait environ une demi-heure après l'expulsion de l'enfant. Après cela, à mon époque, on faisait une injection antiseptique, pratique abandonnée aujourd'hui. Autre pratique abandonnée, on bandait soigneusement le ventre de l'accouchée et on jugeait indispensable le port d'un corset de maintien. La raison en était peut-être que les jeunes mères devaient reprendre la vie active plus vite que de nos jours.

Dans la plupart des familles, pour réconforter la maman, on lui préparait un bouillon de poule, avec un verre de bon vin réservé pour l'occasion. Pour beaucoup de gens, le vin, c'était la force, du sang pour remplacer celui perdu pendant l'accouchement. Puis elle restait généralement huit à dix jours



"Tous les médecins recommandent le port d'une ceinture spéciale durant la grossesse. La ceinture de grossesse remédie aux déviations de la matrice que peut produire l'enfant par ses mouvements, elle évite la fatigue à la maman et une mauvaise position au bébé. Au point de vue esthétique, la femme qui peut retrouver après l'accouchement ses formes primitives doit porter cette ceinture."

(*Almanach François*, 1936)

Aujourd'hui déconseillée, la *ceinture de grossesse* répondait à plusieurs fonctions : soutenir le ventre de la femme réputée fragile, mais aussi dissimuler le plus longtemps possible un état qui, pour "intéressant" qu'on le qualifiât, demeurait une affaire intime. Le temps de la grossesse semi honteuse ne prendra fin que ces toutes dernières années. Le harnachement aux allures de ceinture de chasteté pouvait également prendre une valeur de signalisation vis-à-vis de l'époux, à une époque où les médecins disputaient quant à la possibilité de poursuivre les rapports sexuels pendant la grossesse.

au lit. Je dis généralement, car malgré mon insistance, il m'est arrivé de trouver des paysannes debout dès ma visite suivante, et prêtes à reprendre le travail comme si rien ne s'était passé. Après l'accouchement, j'allais visiter la jeune maman trois jours de suite, puis tous les deux jours pendant le reste de la huitaine. Cela faisait partie de mes obligations.

En général, les femmes de la plaine accouchaient plus facilement que celles de la montagne. Pour moi, cela s'explique par le climat et la vie plus rudes supportés par les secondes. Le squelette était moins développé, les bassins moins amples et les muscles durcis par le travail pénible. Dans la montagne habitaient essentiellement des familles de paysans assez pauvres dans l'ensemble, et qui devaient trimer dur pour subsister. Vous savez, les montagnardes, il n'était pas rare qu'elles accouchent le râteau ou la fourche à la main. Et qu'à peine délivrées, elles reprennent le travail interrompu !

Des pépins, bien sûr, j'en ai eu à déplorer. Et, dans le fond, cela vous marque davantage que des centaines d'accouchements sans histoire. Heureusement, je n'ai pas eu de femmes mortes en couches. Quelques cas difficiles seulement que, par chance, j'avais détectés à temps et pu envoyer en clinique. Mais je me souviens d'avoir mis au monde des jumeaux, dont l'un était mort. On a beau se dire qu'on n'y est pour rien, ça fait quand même un choc. Notre métier, c'est de donner la vie.

Et puis, je me souviens aussi de petits ennuis. Dans une maison vraiment dépourvue de tout confort — pas d'eau, pas d'électricité — la femme a fait une hémorragie. Et quand j'ai voulu lui injecter une solution antiseptique, pas moyen d'allumer le feu pour la stérilisation. Rien que du bois vert qui ne voulait pas prendre. J'ai craqué une allumette après l'autre, et comme la situation pressait, j'ai fini par me décider à faire une injection d'eau nature. Bilan : une infection ! Bien sûr, j'avais commis une maladresse. Dans les fermes, voyez-vous, l'eau était le plus souvent polluée. Le sacré tas de fumier, plus précieux que tout, infiltrait du purin partout. Il faut dire que, dans les années 30, même s'il y avait pas mal de progrès par rapport au siècle précédent, il restait bien à faire. Comme je vous le disais, le purin était partout ; la volaille entrait aussi bien dans la cuisine que dans le poulailler. Sans compter les mouches. Il ne s'agit quand même pas de dramatiser. J'ai toujours eu à ma disposition du linge propre. Enfin, presque partout. C'est une exception, mais je l'ai gardée en mémoire, un jour le mari d'une accouchée ne voulait pas me donner des draps propres : "Pour ce que vous voulez en faire, de la toile de sac suffira bien ! " Il a fallu que je me gendarme et que je lui fiche une trouille carabinée...

Par association d'idées, ça me fait penser aux bohémiens, dont on disait tant de mal dans le pays. Régulièrement chaque hiver, ils venaient s'installer dans un emplacement que leur avait réservé la municipalité. Il m'est arrivé plusieurs fois d'être appelée dans leurs roulottes. Des modèles de propreté, tout nickel et bien rangé : plus d'une famille du village aurait pu en prendre de la graine ! Quand j'arrivais, il y avait toujours deux ou trois femmes généralement ultra-rapides. Je crois, que dans les tribus, on apprenait aux jeunes mères à se préparer pour le mieux ; alors que, dans nos villages, c'était souvent l'ignorance totale pour toutes les choses du sexe.

Bien sûr, il y avait l'observation des animaux. Mais ce n'était pas suffisant. J'ai vu des cas... exceptionnels heureusement ! On se serait cru au siècle passé. Pour vous citer un exemple, j'ai eu à faire à une toute jeune fille, mariée de force pour des raisons de famille. Pauvrette, elle ne savait peut-être même pas comment elle était enceinte ! Et la malheureuse ne voulait pas se déshabiller, ne voulait pas quitter ses sabots, et se sauvait comme si on voulait la torturer. Peut-être pensait-elle qu'en gardant ses habits et ses sabots, elle éviterait la séance d'accouchement... Pauvrette, il a bien fallu qu'elle obéisse à la nature ! Vous ne me croirez peut-être pas, mais j'en ai même connu une qui m'a demandé par où l'enfant allait sortir ! Bien sûr, il s'agissait là de pauvres familles, plus à plaindre qu'à blâmer.

Pour revenir aux bohémiens, dès que le bébé était venu au monde, c'était une explosion de joie dans tout le campement. Et on me fêtait autant que la jeune mère. Je crois que je n'ai jamais vu des gens aimer les enfants à un tel point.

• Sagesse et sottise

Bien qu'atténuées, les superstitions demeuraient encore vivaces en ces années 30. J'en ai déjà évoqué quelques-unes. Si certaines étaient dangereuses ou un peu bébêtes, d'autres témoignaient pourtant d'un solide bon sens.

Prenez l'exemple des *"envies"*. Vous savez, on pensait que si la femme enceinte désirait quelque chose, il fallait absolument la contenter, sinon le bébé porterait les traces de l'envie non satisfaite : un grain de cassis, une marque de fraise, une tache de vin, etc. Ce qui avait au moins l'avantage d'expliquer toutes les petites anomalies. En raison du même état d'esprit, on croyait que la femme transmettait au foetus, par son imagination, tous les spectacles dont elle était témoin. Aussi s'efforçait-on de lui éviter tout ce qui aurait pu la choquer, la perturber. Ainsi, moi-même, quand j'ai été enceinte, j'ai voulu aller à une fête foraine. Cruel dilemme pour ma belle-mère, qui croyait ferme à toutes les superstitions anciennes. Une envie de femme enceinte, c'est sacré. Mais en même temps, il y avait, parmi les attractions, une ménagerie. J'ai eu droit à tout un discours : dans mon état, ce n'était pas prudent. Et si j'allais être impressionnée par un fauve, et patati et patata. A toutes ces balivernes, je me suis contentée de hausser les épaules : j'étais majeure et vaccinée, comme on dit. Et puis, malgré tout, sage-femme ! Avec mon mari, nous nous sommes donc promenés parmi les marchands de saucissons, de tripes, de fromages, de pacotilles et de chiffons. De quoi provoquer bien des envies ! Et, bien entendu, nous avons visité la ménagerie. Autant vous dire que ma belle-mère était désespérée et qu'elle s'attendait au pire... Si vous rencontrez mon fils, vous verrez qu'il n'a rien d'un singe. Ni d'un lion, hélas !

Pour revenir à des choses sérieuses au sujet de cet état bien délicat qu'est la grossesse, je vais vous citer un autre exemple, plus dramatique celui-là. Une de mes collègues sages-femmes, étant elle-même enceinte, n'a pu se rendre chez une de ses patientes, car des inondations catastrophiques empêchèrent

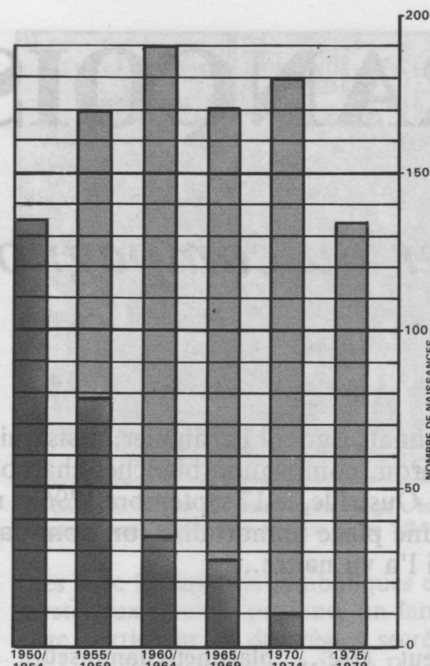
toute communication pendant près d'une semaine. De l'autre côté de la rivière, le docteur ne put pas davantage traverser. Quand enfin les eaux se retirèrent, la femme était morte dans d'atroces souffrances. Malheureux concours de circonstances sans doute. Mais ma collègue s'est quand même sentie responsable. Trois semaines plus tard, elle accouchait à son tour d'un enfant anormal. Le choc, la frayeur, les remords y étaient-ils pour quelque chose ?

En fait, satisfaire les envies des femmes enceintes, leur éviter les frayeurs, les traumatismes et tout — même si c'est à coups de superstitions plus ou moins ridicules — je pense que c'est une bonne chose. Surtout que, dans le temps, on n'était guère tendre avec elles. Tant mieux si, au moins pendant leur grossesse, elles pouvaient bénéficier ainsi de davantage d'attention et de protection. Alors, vous savez, les superstitions, avant de s'en moquer, il faut d'abord chercher à les comprendre. Et on s'aperçoit souvent qu'elles s'enracinent dans une profonde sagesse populaire.

Je sais que j'ai souvent haussé les épaules, en entendant certaines croyances pour avoir à son choix un garçon ou une fille, ou bien pour deviner le sexe de l'enfant à naître. Je ne saurais même plus vous répéter tout ce qu'on en disait. Mais il me semble bien que c'était plutôt contradictoire dans l'ensemble, tant il y avait de procédés et de présages. Passons sur des moyens plutôt comiques : se lier le testicule gauche, je crois, pour avoir un garçon ; ou bien observer les lunaisons : lune montante pour les mâles, lune descendante pour les femelles. Bien entendu ! Pour savoir le sexe du bébé à naître, il suffisait d'observer la femme pendant sa grossesse : si son ventre était rond et si elle avait tendance à placer ses mains au-dessus, elle aurait un garçon. Au contraire, si elle se soutenait le ventre, ou bien si elle enlaidissait, ce serait une fille. Bref, tous les mauvais présages annonçaient une ''pisseuse'' : c'est de cette manière méprisante qu'on qualifiait les filles. A défaut d'avoir une valeur quelconque, tout cela est quand même bien significatif.

Parmi tous les conseils prodigués, il y en a quand même au moins un qui m'intrigue. Mangez bien salé si vous voulez avoir un garçon, recommandait-on. Or j'ai lu, il n'y a pas bien longtemps, un article sérieux au sujet de l'influence du sel sur la formation du sexe du foetus. A mon avis, il ne faudrait pas tirer un trait sur le passé, en prétextant que les anciens étaient des imbéciles, des arriérés. Ils avaient leur manière de vivre, qui valait bien la nôtre. Il y aurait au contraire beaucoup à gagner à étudier les remèdes et autres procédés de ''*bonnes-femmes*'' d'un peu plus près.

Les pouvoirs des plantes notamment. J'ai connu dans nos campagnes des grands-mères analphabètes qui avaient de vraies connaissances d'herboriste.



Le triomphe des cliniques au village de Mme D...

Je regrette même un peu de ne pas m'être davantage renseignée auprès d'elles. Les progrès de la pharmacie ont fait oublier tout ce savoir ancestral.

Tenez, dans le domaine de l'avortement, plus d'une femme connaissaient les propriétés des ''*simples*'', comme on dit : la rue, la sabine, le persil, le lierre. Des méthodes bien dangereuses certes, car souvent imprudemment appliquées, en trop forte dose ou trop tard. C'était notre hantise à nous, sages-femmes : les fausses couches entraînant trop souvent la mort des malheureuses ou des infirmités. Mais à vrai dire de tels cas ne relevaient pas de notre compétence, mais de celle du médecin. Puis éventuellement de la justice.

• Le fiasco

Si je reviens à ma carrière de sage-femme, je dois reconnaître que j'ai eu d'heureux débuts. Trop beaux pour durer, j'avais mangé mon pain blanc le premier, comme on dit. En effet, après mon mariage, je suis allée habiter dans le village de mon époux, en pleine montagne. Désillusion ! D'abord, le docteur de l'endroit, par manque de clientèle, pratiquait les accouchements, ce qui constituait un sérieux handicap pour moi. Par ailleurs je devais affronter une situation assez pénible. Le village en question était profondément religieux, partagé entre une majorité catholique et une minorité protestante très active, implantée là depuis le début de ce siècle et réunissant la plupart des notables de la commune. Bien sûr, ce n'était quand même pas la guerre de religion ! Mais cela créait des tensions difficiles à supporter. Et là-dedans, ma situation était pour le moins ambiguë. Comme mon mari était protestant, je passais pour telle aux yeux des catholiques. Mais, de leur côté, les protestants savaient bien à quoi s'en tenir sur ma religion, vu que le temple pas plus que l'église ne risquait de s'écrouler sur ma tête, si vous voyez ce que je veux dire. Bref, on hésitait à se faire accoucher par une mécréante.

Ce fut donc le fiasco complet. Tout juste si je parvenais à faire deux ou trois accouchements par an. D'autant plus que, après la seconde guerre, une loi a accordé la gratuité des soins aux femmes qui iraient en maternité. C'était le commencement de la fin pour les sages-femmes indépendantes. Bientôt plus personne n'accoucherait à domicile.

Je me retrouvais donc davantage femme au foyer que sage-femme, situation bien désagréable pour quelqu'un qui tient à son autonomie, à sa liberté. Et puis, à ce rythme, c'est le cercle vicieux. Par manque de pratique, on se décourage, on ne se tient plus au courant des progrès, on perd la main et la réputation.

Heureusement, vers 1950, le brevet d'infirmière qui nous avait été donné à l'école des sages-femmes, a été transformé en diplôme d'Etat. Grâce à cette validation, j'ai pu (comme beaucoup de mes collègues privées de leur travail par le triomphe de la clinique) me reconvertir en infirmière et reprendre une activité raisonnable. Mais je n'étais qu'une ex-sage-femme...

(Propos recueillis par Guy Citerne)

La grand-mère paysanne du XX[e] siècle — éclipsée par la sage-femme, le médecin et l'instituteur — n'assure plus la transmission des croyance et des savoirs traditionnels. Appartenant à la dernière génération à avoir en partie échappé à la scolarisation obligatoire, elle cesse même de filer. Dès l'entre-deux-guerres, elle se contente de tricoter inlassablement et d'aider à garder les petits enfants et le bétail, tant que ses forces le lui permettent.



JEAN-FRANÇOIS PIRON

“Le Béranger du compagnonnage” (1)

Tout le monde connaît Agricol Perdiguier, mais qui a entendu parler de Jean-François Piron, compagnon blanchet-chamoiseur, né à Montoire, quartier Saint-Oustrille, le 17 septembre 1796 et mort à Paris le 22 avril 1841 ? Seule une place immortalise son nom dans la capitale du Bas-Vendômois qui l’a vu naître...

Jean-François Piron voit le jour dans le plus vieux quartier de Montoire. Son père exerce la profession de tanneur (2). Il habite la maison Taillebois, dite du Jeu de quilles, qui fait l’angle de la ruelle menant à la chapelle Saint-Gilles. Cette curieuse maison Renaissance possède une remarquable cheminée dont les sculptures représentent un jeu de quilles. L’énorme boule qui supplantait le tout tomba dans la cheminée en 1915 (3).

L’église Saint-Oustrille toute proche, la première église paroissiale de Montoire, est fermée au culte depuis la Révolution, puis, en 1794, tranformée en atelier pour la fabrication des salpètres et enfin, vendue comme bien national pour 20 100 livres. Il faut traverser le pont sur le Loir, qui est à deux pas, pour se rendre à l’église Saint-Laurent. En 1796, Montoire compte environ 2 800 habitants ; le curé de Saint-Laurent se nomme Tabareau et Louis Marin, contrôleur des actes depuis le 17 Floréal An III (6 mai 1795), préside aux destinées de la commune...

Notre petit Montoirien est bon élève et ses parents le destinent au sacerdoce. Il fréquente quelques années le lycée de Vendôme. A sa sortie, il doit entrer au séminaire... Il s’y refuse carrément, disant qu’il veut être... blanchet-chamoiseur. Devant sa ferme volonté, sa famille renonce à en faire un ecclésiastique et le place à Vendôme dans une mégisserie...

L’extension considérable prise par la fabrication des gants avait eu pour conséquence directe à Vendôme le développement de l’industrie qui préparait les peaux pour cet usage. Les mégissiers, unis aux baudroyers, formaient une profession qui avait ses privilèges...

D’ailleurs, depuis très longtemps, la belle qualité des produits de la ganterie de Vendôme lui avait acquis une grande réputation et la clientèle des Dames et des Seigneurs de la Cour... Leur souplesse était si renommée que Brantôme (4) la prenait pour terme de comparaison quand, parlant de l’empire que le duc de Guise avait pris sur l’esprit du peuple de Paris, il disait qu’il l’avait “rendu souple comme un gant chevrotin de Vendôme”. (5)



Jean-François Piron (Dessin d’Eliane Ferrand d’après l’affiche de C. Delemme composée à l’occasion du premier défilé folklorique des géants processionnels à Montoire, le 15 août 1949).

---

(1) Béranger (P. Jean de, 1780-1857). Après avoir frondé Napoléon 1[e], il se fit son chantre et acquit une gloire qui éclipsait celle des romantiques en exprimant dans ses chansons les sentiments qui agitaient alors la France : sous la Restauration, les regrets de l’époque napoléonienne ; après 1830, la sympathie à l’égard des malheureux.

(2) Trois tanneries fonctionnent encore à Montoire (département de Loir-et-Cher) en 1790.

(3) G. Ferrand, le canton de Montoire en 1900, IGO le Poiré-sur-Vie, 1985.

(4) Brantôme a peint avec une vérité saisissante les mœurs, les qualités et les vices de ses contemporains les plus célèbres.

(5) A. de Trémault, Histoire municipale de Vendôme (1904).

Jean-François Piron aimait avec passion son métier et le pratiquait avec goût, sagesse et dextérité. L'idéal du Compagnonnage habite très tôt le jeune homme : toujours essayer de s'élever, mais sans prétention et uniquement par le travail.

L'origine du compagnonnage remonte à l'antiquité. De tout temps il s'est trouvé, parmi les travailleurs, une élite qui a compris la nécessité de se grouper, d'être parfaitement unie, sans aucune dépendance, pour s'instruire, s'entraider et même se défendre avec pour idéal commun la recherche de la perfection. Une tradition constante fait remonter l'organisation des premiers compagnons à l'époque de la construction du temple de Salomon à Jérusalem... En fait, le compagnonnage existe depuis la fin du Moyen Age, né d'une réaction ouvrière contre les puissantes corporations.

Pour devenir compagnon il faut, après l'apprentissage vers dix-sept ans, suivre des cours de perfectionnement. C'est alors que le candidat, reçu "aspirant" peut faire son tour de France, ce voyage à travers le pays qui valorise la qualification et permet d'organiser le marché du travail. A pied, de ville en ville, (6) l'aspirant sera accueilli avec le cérémonial traditionnel. Il en profitera aussi pour suivre des cours afin de se perfectionner et s'élever dans son travail.

Jean-François Piron effectue son tour de France vers 1815. Il ne tarde pas à se distinguer parmi les habiles ouvriers de sa corporation. Son amour de la poésie et son instruction lui facilitent le développement de ses idées sur le compagnonnage. Après le tour de France, épreuve physique, viennent les épreuves morales. Il est demandé à l'aspirant de renoncer à sa famille et à sa religion : le compagnonnage remplacera l'une et l'autre. La cérémonie du baptême, ensuite, affecte diverses formes ; chez les chamoiseurs il se fait avec un peu de vin versé sur la tête, vin recueilli et bu par l'aspirant "car ceci est le pur sang des compagnons". Il s'agit à la fois d'un baptême et d'un nouvel acte de naissance (7).

Pourquoi tout ce cérémonial, ces



Un défilé solennel de compagnonnage : la procession d'un chef-d'œuvre, escorté par les compagnons du Tour de France (vers 1845).

rites avec les insignes symboliques et mystérieux pour le profane, un langage particulier et des règles secrètes ?... L'explication est triple : Il y a d'abord le rite du remplacement du nom et du prénom d'état civil par un surnom... Jean-François Piron devient "Vendôme, la clef des Cœurs". Là où la police voit un pseudonyme, un nom de guerre, de clandestin, se trouve en fait un nom d'âme, un programme, un défi, un drapeau (8).

L'auteur de ces couplets, mes frères
compagnons blanchets-chamoiseurs,
je vous le dirai sans mystère
est Vendôme, la clef des cœurs.
Ce qu'il exprime
par cette rime
est le tableau qu'il éprouva.
Faible peinture
car je vous jure
lorsqu'il reçut le nom qu'on lui donna
rien n'égalait la jouissance
dont ce cœur se trouvait épris.
J.-F. Piron *(Souvenirs d'autrefois)*

Voici d'ailleurs l'état-compagnonnique de Jean-François Piron : "A l'Orient de la chambre de Paris, le vingt-troisième jour du troisième mois de l'an de notre Devoir 1187, chez la nommée Madeleine Faburelle, veuve Salignac notre Mère, a été reçu compagnon du devoir le nommé Jean-François Piron, né le 17 septembre 1796 à Montoire sur le Loir (Loir-et-Cher), fils de Jean et Louise Dabin, baptisé par Provençal la Gaieté sous le nom de Vendôme la clef des Cœurs ; prit pour parrain Manceau la Vertu, pour marraine Provençal la Gaieté et pour troisième Vendôme la Douceur."

Ensuite vient le rite de la réception, cérémonie édifiante qui comporte des signes de reconnaissance et des mots de passe destinés à écarter les mouchards et les indésirables, paresseux avides de profiter des avantages de l'organisation.

Enfin, le nouveau "reçu" peut acquérir certains tours de main ou astuces de métier qui affirment la supériorité du compagnon fini et le valorisent grâce à la production du chef d'œuvre, pièce remarquable qui doit résumer tout son savoir...

Mais Jean-François Piron devient aussi un chansonnier très spirituel, il chante la gloire du compagnonnage... Une grande partie de ses chansons, environ quatre-vingts, paraîtra après sa mort, en 1870, dans "Le Chansonnier du tour de France" (9).

Ses biographes et son ami Perdiguier le décrivent ainsi : "Il (Piron) était d'une taille au-dessus de la moyenne. Il avait les cheveux noirs, le teint mat, le front large, les yeux noirs et petits mais très vifs, le nez fort, le menton rond et ne portait pas de barbe. Son nom de "la clef des Cœurs" dit assez bien qu'il était bel homme et aimable ; en un mot c'était le vrai type descendant des Sarrasins, lesquels en effet avaient habité la province du Vendômois pendant des mois". (10)

Le conservateur du musée du compagnonnage de Tours précise que "c'était surtout l'ami d'Agricol Perdiguier, un devoirant (Piron) aidant un gavot (Perdiguier) dont le vœu le plus cher était l'union des compagnons. Il eut aussi un ami compagnon tailleur de pierre à Montoire ou Vendôme, celui-là même qui avait fait la fameuse cheminée du jeu de quilles"... Nous n'avons pas pu retrouver son nom, malheureusement.

---

(6) Le livret ouvrier sera institué en 1851 pour tout déplacement ; chaque compagnon devait faire viser ce livret dans les villes où il se rendait, par son patron, puis faire légaliser la signature par le maire ou le commissaire. Mon grand-père, Robert Ferrand, compagnon bourrelier-sellier fit son tour de France entre le 8 avril 1905 et le 27 juin 1908. Grâce à son livret j'ai pu reconstituer fidèlement son périple : Montoire, Montbazon (Indre-et-Loire), Héric (Loire Inférieure près de Nantes), Grez-Neuville (Maine-et-Loire), Eysines près de Bordeaux, Marseille, Menton puis Paris et enfin retour à Montoire.

(7) Barret-Gurgand, Ils voyageaient la France (Hachette)

(8) ibidem.

(9) Je tiens à remercier tout particulièrement M. Roger Lecotté, conservateur du musée de compagnonnage de Tours qui m'a très aimablement guidé dans mes recherches, livré une bibliographie impressionnante et précisé certains points que je ne connaissais pas. Ma reconnaissance ira également à M. Albert Fisseau de Vendôme, Tourangeau l'ami du Trait, compagnon charpentier, meilleur ouvrier de France, qui m'ouvrit toute grande sa bibliothèque compagnonnique et M. Marc Morissonneau, compagnon charpentier de Montoire.

(10) Le compagnonnage en France et en Europe (t. 3) Edit. Garry.

Ce-aujourd'huy Cinq prairial l'an quatre Republiquain
trois heures Du Soir par devant moi jacque
Morisseau agent municipal faisant les fonctions
D'officier publique a l'efet de Constater les actes
Destiné a Constater les mariages Naissance et deces
des citoyens est comparu en la maison commune
francois piron Marchands Domicilie en cette
Commune Rue De l'Abbourtrille lequel assisté de
jean baptiste herice apotiquaire agé de quarante
trois ans et de Louise Rouillion ve Dabin agée
De soixante sept ans tous deux Domicilie en cette
Commune M'a declaré que Louise Suzanne Dabin
Son Epouze en legitime Mariage est accouchée
hiere soir a onze heure d'un enfant Male en
Sa maison Sise Rue de l'Abbourtrille quil m'a
presenté auquel il a donné les prenoms de
francois jean Deprais Cette declaration que les
Citoyens jeanbaptiste herice Louise Rouillion ve
Dabin ont certifié conforme a la verité et
la representation qui m'a eté faite de l'enfant
Denommé j'ai Redigé le present acte que le pere de
l'enfant et les temoins ont signé avec moi
fait en la Maison Commune de Montoire le
Dit jour et an que dessus veuve dabin
F Piron
jb herice
Morisseau agt Mpl

L'acte de naissance de J.-F. Piron, tel qu'il figure dans les archives de l'état-civil de Montoire-sur-le-Loir.

Pendant toute sa vie, les chansons de Piron furent célébrées au cours de nombreuses fêtes et tous les compagnons disposaient d'un répertoire de compositions où celles de Piron figurent en très bonne place. Perdiguier affirma : "Les chants ont une grande puissance, ils inspirent l'enthousiasme et ont une action incroyable dans la vie du compagnonnage" ; tout comme le dissident Pierre Moreau : "Toutes les sociétés ont leurs chansons, c'est pour ainsi dire l'âme du compagnonnage"

Elles accompagnent les sorties, les banquets, les heurs et malheurs de la vie et également les pélerinages comme celui de la Sainte-Baume (11), un des haut-lieux le plus attachant de la Provence. "La Sainte-Baume en a vu et entendu... Ermites et religieux fredonnant les antiennes des heures canonicales... Compagnons, gais et audacieux lurons du tour de France... Toutes ces voix, discordantes à souhait, ont livré leurs échos dans les galeries des Baumes, aussi sonores que des tuyaux d'orgues, à la louange de la Madeleine." (12) Piron y déclame et dédie au provençal Perdiguier, Avignonnais la Vertu son "Ordre du jour des compagnons" qui donnera bien du beaume au cœur à l'apôtre du rassembleur des devoirs..

Nous devons, ô chers compagnons,
entre les mains de la sagesse
abjurer nos discussions.
C'est là que les fils de Soubise
de Jacques et de Salomon,
en prenant la même devise
doivent signer avec franchise
le pacte de leur union..."

Le compagnonnage possède ses chansonniers et ses poètes, tous empreints de simplicité et de droiture humaine. A côté d'Avignonnais la Vertu et de Vendôme la clef des Cœurs qui ont beaucoup composé nous trouvons Blois l'enfant du Génie, Dablois, Gaboriau, Espérance le Saintongeais, Dudrand, Nantais Ile d'amour, Reigner, Rochefortain l'Ami des Compagnons... et bien d'autres encore.

En 1972, Gustave Wion de l'Opéra de Paris, assisté de l'accordéoniste André Astier, enregistre pour la FCMB l'une des œuvres de Piron : "Le vieux franc-cœur" où il évoque le temps où, spécialiste des cuirs fins, il s'était façonné un joli sac...

Mes amis mon jonc se ternit,
mes cheveux blanchissent
mes couleurs palissent.
Mes amis mon jonc se ternit
et ma vieille gourde moisit.

Mais nous ne sommes qu'au début du voyage :
frères, il faut battre aux champs,
quand on voyage à notre âge,
nos cœurs sont exempts
de peines, de tourments.

En ce temps-là, la chèvre la plus belle
couvrait mon sac, meuble alors précieux,
son poil usé ne fait plus d'envieux
et mon vieux sac n'a plus qu'une bretelle.

Comme tous les poètes, Vendôme la clef des Cœurs n'est pas bien riche à la fin de sa carrière, mais les compagnons mégissiers et ses nombreux

(11) Dans les Bouches-du-Rhône.

(12) B. Jean, la Sainte-Baume, SOS Ed.

VENDÔME ET PERDIGUIER

par Galibert dit Dauphiné la clef des Cœurs, compagnon tisseur-ferrandinier du devoir.

1. Vendôme et Perdiguier, par leurs saines maximes,
Préparant l'avenir que reflétaient leurs fronts
Ont dit : "La haine un jour se lassera des crimes,
De larmes et de sang, d'outrages et d'affronts."
Pour le rite, ennemis, mais par l'âme vrais frères
L'un et l'autre animés du fraternel amour,
Le cœur rempli d'espoir, aux compagnons sincères
Longtemps rediront chaque jour !

Refrain :
Compagnons de tous corps, offrons un noble exemple
De paix et d'union, aux vulgaires mortels ;
Trop longtemps désunis sous les arceaux du temple
De la Fraternité restaurons les autels.

2. Mais la Haine jadis avait dit : "On s'embrasse
Parmi les compagnons ! Ils se font envier !"
Fièvreuse, elle rugit, s'envola dans l'espace
Et détruisit partout la myrte et l'olivier !
Ah ! que de flots de sang roulèrent sur le monde
Sur les chemins, aux bois, près des lacs, des étangs,
La haine était partout qui de son aile immonde
Souffletait tous les combattants !

3. Perdiguier fut saisi du zèle apostolique !
De son vieux tour de France, il revit les sentiers
Et, ministre de paix, prêtre compagnonnique,
Il prêcha la concorde parmi les ouvriers,
Propageant ses écrits de la ville au village
Au sein de grands discords il se trouva souvent.
Que de fois dans son cœur il déplora la rage
D'un fanatique dévouement !

4. Vendôme, bien longtemps, du fouet de la satire
Accompagna sa lyre et fronda les abus ;
Plus tard il reconnut que bien loin de médire
Mieux valait enseigner : il ne critiqua plus.
S'écartant des chemins sanglants de nos ancêtres,
Il tenta désormais impartial et bon,
D'unir tous les enfants des trois glorieux maîtres :
Jacques, Soubise et Salomon.

5. Vingt siècles sont passés sur le compagnonnage
Qui subsiste toujours austère et radieux ;
Mais il éblouira quand, dans un nouvel âge,
La solidarité nous ouvrira les yeux !
Ce beau jour est-il loin ? Est-il près ? Je l'ignore,
Mais il viendra ! Le ciel nous doit bien ses faveurs.
Frères, tel est l'espoir qu'ose chanter encore
Dauphiné la clef des Cœurs.

amis ne le laissent manquer de rien. Son ami intime, Avignonnais la Vertu avec qui il est très lié, le visite souvent, esquisse quelques portraits. Il n'est peut-être pas étranger à l'idée qui l'inspira à composer sa dernière chanson qui du reste fut envoyée à Perdiguier.

Jean-François Piron meurt à Paris le 22 avril 1841. Une foule d'amis, des délégations nombreuses assistent à ses funérailles. De magnifiques discours sont prononcés sur la tombe de cet homme qui dans la plupart de ses chansons avait glorifié le compagnonnage et encouragé les aspirants à s'y faire recevoir. A la mort de Piron, il y a environ 200 000 jeunes compagnons itinérants qui se renouvellent tous les trois ans. Soixante ans plus tard, ils ne seront plus que 20 000 et leur nombre diminuera encore jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale (13).

Aujourd'hui, en 1986, le mouvement compte plus de 15 000 membres mais les deux principales associations : l'Association ouvrière des compagnons du devoir du tour de France et la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment voient leurs effectifs croître régulièrement.

Vendôme la clef des Cœurs est disparu depuis 145 ans. Malgré le temps, ses chansons et son souvenir restent vivaces. En 1941, au centenaire de sa mort, une grande fête compagnonnique se déroula en Vendômois...

En août 1948, une exposition à la mémoire de Jean-François Piron est organisée au lycée Ronsard par les compagnons de Vendôme. L'hebdomadaire "le Vendômois" du jeudi 2 septembre 1948 relate ainsi l'événement : "Dimanche, les compagnons de Vendôme et de nombreuses délégations de leurs frères de Paris, Nevers, Tours, Blois, Châteauroux ont participé à de nombreuses manifestations".

La plus imposante fut certainement la cérémonie de Montoire. De bon matin, les délégations arrivent ; parés de leurs insignes traditionnels, rubans, écharpes et cannes, les compagnons en un défilé silencieux et impressionnant parcourent les rues de la capitale du Bas-Vendômois. (14). Le cortège s'arrête au début de la rue Saint-Oustrille, devant la façade de la maison natale de Piron. Ses amis compagnons de Montoire dévoilent alors une plaque en marbre sur laquelle on peut lire :

Les compagnons du devoir
reconnaissants
à Jean-François Piron
dit "Vendôme la clef des Cœurs"
compagnon blanchet-chamoiseur
né à Montoire, quartier
Saint-Oustrille
le 17 septembre 1796

Deux discours sont prononcés dont celui de M. Bouchy, maire de la ville, arrivé quelques instants plus tôt en compagnie des personnalités locales et régionales dans une rutilante automobile décapotable. A la fin de la cérémonie, deux jeunes compagnons montent dans la maison paternelle pour y poser une gerbe de fleurs sur le rebord de la fenêtre de sa chambre. C'est là qu'il aimait méditer dans le crépuscule d'été et qu'il nous donna de beaux poèmes à la gloire du compagnonnage. Une gerbe est ensuite déposée au monument aux morts. Lors du défilé, des chansons compa-

(13) Encyclopedia Universalis 84.

(14) J'avais cinq ans à l'époque, mais je me rappelle bien le défilé majestueux qui passa devant notre maison rue Ronsard. Mon grand-père Robert, compagnon bourrelier défilait.

Une chanson de Vendôme la clé des Cœurs

De Momus pour suivre les lois
convenons à la ronde
que quittant le trône des rois
ferait le tour du monde.
Soyons moins ambitieux
chantons ce refrain joyeux :
"Vive le tour de France,
c'est le vrai sentier du plaisir,
les dieux qu'on y encense
frères c'est le désir... (bis)

Dans vos cercles dans vos repaires
grands, je vous le répète,
dans vos plaisirs n'êtes-vous pas
gênés par l'étiquette ?...
Chez vous la franche gaîté
ne se montre qu'à moitié.
"Vive le tour de France etc.

De Bacchus zélés spectateurs,
amis de feu Grégoire,
craignez-vous les yeux scrutateurs ?
avec nous venez boire :
comme nous le verre en main
vous chanterez ce refrain...
"Vive le tour de France etc.

L'on vante le toit paternel :
amis quoi qu'on en dise
le plaisir n'y a pas d'autel,
vivons à notre guise ;
sur le tour, indépendants
nous goûtons d'heureux instants.
"Vive le tour de France etc.

Et vous qu'Amour, jeunes amants,
réduit à l'esclavage,
vous avez fait mille serments
et vos cœurs sont en gage...
A ce sexe plein d'appats
nous promettons, mais hélas...
"Vive le tour de France etc.

Vendôme, dit la clef des Cœurs,
fils du compagnonnage,
ici met son nom comme auteur
c'est un antique usage...
Comme lui chers compagnons
buvons rions et chantons :
Vive le tour de France,
c'est le vrai sentier du plaisir
les dieux qu'on y encense
frères c'est le désir... (bis).



Le géant Gayant, avec sa dame, photographiés au début du siècle lors des fêtes de Douai. Ils devaient servir de modèle pour la réalisation, en 1949, du géant Piron...

gnonniques sont entonnées aux principaux carrefours.

"Le Vendômois" conclut son article ainsi : "Un banquet à Vendôme réunissait ensuite les compagnons dans une atmosphère très sympathique et une ambiance fraternelle... Les discours, les chansons de la journée n'ont cessé d'exalter les principes des compagnons : Honneur, Travail, Devoir, Fraternité."

Je ne voudrais pas non plus passer sous silence les marques laissées par les passages du géant Piron lors des fêtes traditionnelles du 15 août à Montoire. Depuis très longtemps les fêtes de l'Assomption sont renommées ; elles s'intitulent aussi fêtes du Comice car c'est là l'occasion de montrer aux populations locales et aux estivants le savoir-faire du Vendômois.

Après la libération, un comité des fêtes se constitue. M. Cyrille Delemme, un ingénieur de Roubaix marié à une Montoirienne en prend la tête... Dans la région de Douai, comme dans d'autres villages du Nord-Pas-de-Calais, des géants sont promenés en ville lors de fêtes mémorables. Ce rite datant du moyen-âge est institutionnel à Douai avec le géant Gayant (15). Il confirme l'origine du premier géant, chef-d'œuvre de la corporation des Mandeliers ou Manneliers de cette ville (16).

M. Delemme reprendra cette vieille coutume flamande et la transposera au "pays de la douceur de vivre". Seul ou presque, il façonna de ses mains les masques de ces géants débonnaires, dessina et conçut les carcasses d'osier et les attributs des hommes célèbres de Montoire qui, à partir de 1949 et pendant quelques années, suscitèrent l'enthousiasme des foules qui voyaient défiler devant leurs yeux les géants : Pierre de Ronsard ; Bouchard Ratepilate, premier seigneur de Montoire en 960 ; Amédée des Noyers de l'Orme, comte de Montoire ; Galimas et sa dame Gali et bien sûr notre compagnon Piron. (17)

La première année, en 1949, lors du cortège folklorique traditionnel du 15 août, un groupe de jeunes compagnons du tour de France escorte le géant processionnel Piron (18). Ils accompagnent la gigantesque effigie, portant les emblèmes de sa corporation et la grande canne à pommeau garnie de pompons.

Jean-François Piron, dit Vendôme la clef des Cœurs, le chantre du compagnonnage, l'apôtre de la fraternité entre tous les devoirs était immortalisé encore une fois sous la forme d'un populaire géant.

Pour conclure, j'emprunterai à André Boulle qui avait préfacé le petit opuscule distribué lors des fêtes du 15 août à Montoire, les réflexions ci-dessous : (19)

"La gaîté des foules a besoin d'un peu d'âme : il faut faire penser. Dans le défilé des géants... il y a un peu de gravité, de fierté du passé et puis beaucoup de joie qu'une volonté tenace et touchante a créée pour vous de toutes pièces. Une liesse populaire, un esbaudissement collectif de bon ton ne sont-ils pas de temps en temps bénéfiques à un peuple heureux qui a eu son histoire, une si belle histoire ?".

Gérard FERRAND

Les chants reproduits m'ont été communiqués par M. Albert Fisseau ; par M. Maurice Bellande, antiquaire à Montoire.

(15) En Picard : géant ; c'est un géant de 22 pieds de haut, habillé comme un preux de la Renaissance.

(16) Gayant s'apprête à fêter son 457[e] anniversaire. Sur les traces de Gayant, projet d'action éducative, collège J.-Ferry Douai.

(17) Les géants processionnels en Europe (Ath, Belgique) 1981.

(18) Ce géant, haut de 4,80 m ; 6 m de tour de base pèse 80 kg. Il est porté par un seul homme ; c'est le plus lourd de tous les géants. Il est revêtu du costume de son époque : habit taillé en drap bleu nattier, gilet beige en soie damassée, plastron et grand col blanc, gros nœud de cravate en soie grise, pantalon de drap gris perle. Partant des épaules, une vaste cape enveloppe toute la base ; cette cape de soie aux couleurs françaises est marquée des armoiries des corporations compagnonniques. Piron porte un chapeau gris perle, très haut-de-forme, au-dessus évasé. Au revers gauche de l'habit flottent les couleurs compagnonniques de sa corporation. La main droite, dégantée tient la grande canne à pompons, la main gauche, gantée, l'autre gant blanc.

(19) Les Géants processionnels du Val-de-Loir, Montoire-sur-le-Loir. (Imprimerie Garillon, Vendôme) s.d.

Libérez nos camarades !

LES REBELLES CHINOIS DU FORT SAINT-IRÉNÉE

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la jeunesse chinoise radicale découvre la France. L'épisode de l'Institut franco-chinois de Lyon donne à certaines futures célébrités l'occasion de faire leurs premières armes.

1921, année du Coq : "Le bandit Teng habite Montargis, en France, où, employé dans une usine de chaussures en caoutchouc, il pratique le système mi-études mi-travail. Il est tellement dévoré par l'ambition que certains de ses camarades ne peuvent pas le voir. Pour s'attirer les bonnes grâces de tous, il ne trouve rien de mieux que d'aider à faire la cuisine" (1). La GRCP (Grande révolution culturelle prolétarienne) n'a jamais été tendre pour Teng, le "Khrouchtchev chinois numéro deux".

Avec Teng Hsiao-ping (Deng Xiaoping) (2), entre mille cinq cents et deux mille élèves-ouvriers chinois arrivés en France sous les auspices de la Société franco-chinoise d'éducation, se trouvèrent fort dépourvus lorsque la crise fut venue. A Pékin, on raconte encore comment, au printemps 1921, "ils subsistaient avec du pain noir, des galettes d'avoine et des pommes de terre. Pour économiser le fuel, ils ne cuisaient pas les pommes de terre comme il faut et avaient ainsi des difficultés à digérer". Ils se constituèrent donc en *Fédération des comités des étudiants post-scolaires chinois en France,* car, écrivait *Le Progrès,* quotidien lyonnais, "le Chinois a l'instinct et la tradition du groupement et de la solidarité". Ainsi prit naissance l'affaire connue en Chine comme "le Grand mouvement patriotique des étudiants mi-travail mi-études en France".

Qualifiés par les manuels pékinois de "laquais des féodaux chinois, des classes compradores et de pourvoyeurs d'esclaves de l'impérialisme", deux universitaires, Li Yu-ying (Li Shizeng) et Wu Chih-hui (Wu Zhihui), sont à l'origine du flux de jeunes Chinois vers la France. Disciples de Kropotkine (le biologiste Li avait traduit *L'Entraide*) et d'Elisée Reclus, ils fondent à Paris dans les années 1907-1910 le premier groupe anarchiste chinois autour de la revue *Le Siècle Nouveau* et d'une usine de soja à la Garenne-Colombes (une sorte de propagande végétarienne, par le fait). De retour en Chine après la proclamation de la République (1911), ils organisent entre autres choses la *Société pour le travail assidu et l'étude frugale,* et conçoivent le projet des groupes "travail-études" avec l'appui de leur ami Tsai Yuan-pei (Cai Yuanpei), ancien ministre de l'Education de Sun Yat-sen et recteur moderniste de l'université de Pékin. Li et Wu rencontrent un succès certain auprès d'une jeunesse agitée par la vague de contestation qui culmine dans le mouvement du 4 mai 1919 : "A bas Confucius et sa boutique !". Lao Tzeu l'a dit : il faut trouver *la voie*. Ainsi, Hu Hua, historien autorisé de la République populaire de Chine, imagine Chou



Ce petit homme simple préside aux destinées d'un habitant de la Terre sur quatre : Teng Hsia-ping Premier secrétaire du PC chinois, qui a su surmonter les obstacles politiques, la Révolution culturelle, les convulsions de "l'après-Mao", était "étudiant-ouvrier" en France à l'époque des faits que nous relatons.



Sur cette photo prise à Taïwan, où ils rejoignirent Tchang Kaï-shek, on retrouve quelques-uns des initiateurs du flux de jeunes Chinois vers la France, dans la première décennie du siècle.
(de droite à gauche :
Tsaï Yuan-pei
Wu Chih-hui
(M. Wood)
Li Yu-Ying

(1) *Révo. cul. dans la Chine pop.* — UGE 10/18, Paris, 1974.

(2) Les noms chinois ont été romanisés selon le système de transcription *Wade-Giles* auquel le lecteur occidental est habitué, ils sont généralement suivis entre parenthèses de la transcription en *pinyin* en usage aujourd'hui.



Photo in - Harold ISAACS
"La Tragédie de la Révolution chinoise 1925-1927"
NRF - Gallimard 1979

Chou En-laï. Ministre de Mao, puis Premier ministre, le fin lettré Chou En-laï fut l'un des protagonistes des incidents du fort Saint-Irénée. Il n'en garde pas moins une réelle amitié pour la France.

En-Laï (Zhou Enlaï) un jour de novembre 1920, accoudé au bastingage du vapeur *Bordeaux*, les yeux dans la vague et l'âme mélancolique, partant pour la France en quête de la "vérité révolutionnaire" (3). "Ce qui attire vers la France toute la Chine moderne, tous les Chinois éclairés, explique Tsai Yuan-pei, c'est son esprit démocratique et laïque, sa passion du libéralisme, de la recherche désintéressée". Mais la patrie de Voltaire et Diderot n'avait à leur offrir que des postes de prolétaires, et encore, pas pour longtemps.

Parallèlement aux groupes travail-études, Li, Wu et Tsai posent les bases d'un Institut franco-chinois à Lyon à la suite d'une mission en Extrême-Orient du recteur d'académie Paul Joubin, en 1919 : "Le fil de soie qui figure sur les médailles de la Chambre de commerce de Lyon, bien ténu, relie solidement notre ville à la Chine", constate Maurice Courant, professeur de chinois à la faculté des lettres et vice-président de l'Institut franco-chinois. Dans le vieux fort Saint-Irénée, sur la colline de Saint-Just, à deux pas de Fourvière, s'organise en 1921 "l'université chinoise" (4) : un conseil d'administration franco-chinois ; un directeur, Wu Chih-hui, qui se fait appeler M. Wood ; un sous-directeur, M. Tsu (Chu Min-yi), ancien animateur du groupe anarchiste chinois au Japon (bientôt docteur de la faculté de médecine de Strasbourg pour sa thèse sur "le rythme vaginal chez la lapine et ses relations avec le cycle oestrien de l'ovaire") ; des professeurs français ; une capacité d'accueil prévue initialement pour deux cent cinquante étudiants et vite révisée en baisse. L'opération est financée pour partie par l'indemnité de guerre imposée à la Chine à la suite des Cinquante cinq jours de Pékin (l'insurrection des Boxers en 1900). "Ainsi, chantent ses promoteurs, le fort Saint-Irénée apparaît comme la citadelle pacifique où se forment les hommes nouveaux de la Chine, le promontoire lumineux, d'où ils partent en porte-flambeaux, conquérir leur vieux pays à l'humanité paisible et pensante". La création de l'institut souleva de grandes espérances chez les étudiants chinois post-scolaires sans ressources — comme ils s'appelaient eux-mêmes — et ils se mirent fort en colère lorsqu'ils apprirent par la presse qu'un convoi de cent vingt-cinq de leurs compatriotes recrutés sur concours et conduits par Wu Chih-hui en personne, était attendu au fort Saint-Irénée dans la deuxième quinzaine de septembre.

Le 16 septembre 1921, ils se réunissent en assemblée générale à Paris et estiment que l'institut leur revient de droit. D'ailleurs, à leur sens, Li Yu-ying, leur tuteur, ne peut avoir créé l'université chinoise de Lyon qu'à leur intention. "Après la réunion pleinière de personnages de toute la colonie chinoise en France, disent-ils, on a témoigné le partage de douleur des étudiants et ainsi à consentir la rentrée de ces étudiants à cet institut". Forts de leur conviction, ils s'organisent en groupement pour le mouvement direct vers l'institut, et de Montargis, de la Garenne, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Château-Thierry et du Creusot, ils marchent sur la cité rhodanienne. Chou En-laï, qui adresse des correspondances au journal *Yi-Shih* de Tientsin (Tianjin) écrit qu'"au petit matin du 21, dans la vieille forteresse qui domine la ville de Lyon, quatre-vingt-dix-sept jeunes gens sont déjà assemblés pour l'attaque". Bientôt ils seront cent-vingt et leur mouvement va durer trois semaines.

Un peu éberlués, les Lyonnais regardent ce "pittoresque conflit" d'un œil à la fois sympathique et goguenard. "Pour la majorité de vos compatriotes, rappelait l'ambassadeur de Chine Chen Lu aux journalistes, la Chine est un pays fort lointain, et comme enveloppé d'une nuit mystérieuse". Ce qui intéresse en effet prodigieusement les Lyonnais chez les "Fils du ciel", ce sont leurs visages "éveillés et souriants" ou "impassibles, pas un mouvement, pas un murmure", leurs "faces convulsées d'une colère folle" ou leurs "figures intelligentes et avenantes"... "Quels curieux et mobiles visages et différents !". Derrière les images pointe l'inquiétude : "Mais quelles idées s'agitent derrière ces masques fermés et muets ?" Le *Lyon Républicain* parle d'une "chinoiserie peu banale", tandis que pour *Le Progrès*, "les Chinois vont un peu fort". Les "casse-têtes chinois" fleurissent et l'on ne recule pas devant la métaphore militaire (qui fait écho à celle

... "Dans le vieux fort Saint-Irénée, sur la colline de Saint-Just, à deux pas de Fourvière, s'organise en 1921 "l'Université chinoise", ou plutôt : l'Institut franco-chinois.



(3) Hu Hua. — *The early life of Zhou Enlai*, Foreign Languages Press, Beijing, 1980.

(4) La bibliothèque municipale de Lyon a présenté récemment le fonds chinois hérité de l'Institut de Saint-Irénée.

Collège Yu-Te de Pao-Ting-Fou de

Cours preparatoire aux Ecoles Industrielles en France.

Diplôme de fin d'Etudes

Nous certifions que l'élève Soun Ki, originaire de Li Hien, arrondissement de Tche Li, âgé de vingt un, a satisfait an programme du Cours préparatoire aux Écoles Industrielles en France, (promotion 1917 1918) et qu'il a passé avec succès les examens théoriques et pratiques de fin d'édudes.

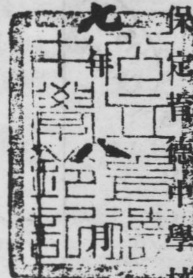
le 25, 8, 1918 le Directeur du Collège Wang Hsi-tseng

畢業證書

學生孫丕直隸省蠡縣人年二十一歲曾在保定農業學校修畢業今於本校附設留法工藝預備班肄業一年期滿攷查成績及格准予畢業

此證

保定育德中學校校長 

中華民國七年八月二十五日 

de Chou En-laï) : "Un coup d'Etat"... "Le fort Saint-Irénée repris aux Chinois"... la police est parvenue à "réduire l'envahisseur" venu "faire le siège du fort". On évoque "la méthode d'action directe chère aux primitifs"... on annonce "une nouvelle ruée des post-scolaires sur le fort Saint-Irénée... une nouvelle vague d'assaut". Le *Salut Public* titre sur "le péril jaune". Le réveil asiatique est l'une des grandes peurs du début du vingtième siècle, et après la Grande Guerre il se conjugue avec la menace rouge. Ainsi au jeu de fais-moi-peur *Le Progrès* peut-il annoncer en décembre 1919 que "Trotzky veut envahir l'Occident avec les bolchevistes chinois", bien que le PCC n'ait été officiellement fondé qu'en juillet 1921 avec cinquante-sept membres ! "C'est en Chine, ajoute le quotidien lyonnais, que le mouvement bolcheviste puisera ses troupes pour les jeter contre l'Europe occidentale".

Pour faire face à l'occupation pourtant bien pacifique de la cour de Saint-Irénée, le mercredi 21 septembre 1921, MM. Tsu et Maurice Courant n'ont d'autre réflexe que celui, très mandarinal, d'en appeler aux autorités policières. Bressot, Brunaud et Bouillod (secrétaire général pour la police, commissaire du quartier et capitaine des gardiens de la paix) arrivent donc de concert *impeto*. A ces manifestants venus d'un pays mis en coupe réglée depuis la guerre de l'opium (1840), Bressot, avec cet humour involontaire qui n'appartient qu'aux forces de l'ordre, demande ce qu'ils feraient si un Français allait s'installer chez eux avec un pareil sans-gêne. Mais les sans-ressources sont décidés à rester tant qu'ils n'auront pas rencontré M. Wood. Le policier conseille de temporiser, le temps de prendre ses dispositions, et le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, après les sommations d'usage, les agents (très applaudis à leur arrivée) embarquent "en trois fournées" les Chinois récalcitrants au fort Montluc, où on leur a installé des paillasses dans deux vastes pièces. Les Chinois sont de grands enfants : on les met "en retenue au fort Montluc" (*Le Progrès*), il faut en emporter un "par le fond de sa culotte", "si vous demeurez sages, les avertit le capitaine Lallemand, commandant du fort, tout ira pour le mieux, sinon"... "Ce n'est pas la loi, c'est la force !" protestent-ils. "Et votre devise, liberté, égalité, fraternité ?" M. Tsu évite de peu un crachat : "Sauvage ! Traitre ! Tu n'es pas un Chinois ! ". Pendant le transfert, les "malins célestes", qui s'étaient munis d'une Gestetner, jettent des tracts sur leur passage, une demi feuille ronéotée en écriture cursive : "La police de Lyon expulse sans aucune raison les étudiants chinois, les amis très intimes de la France et de l'Institut franco-chinois". Tout cela, paraît-il, a fort diverti les habitants.

Dans les jours qui suivent, les cent vingt étudiants sans ressources, qui peuvent encore aller et venir librement dans la journée, parcourt les rues en diffusant des "appels au citoyens français" : "La ville de Lyon, au cours de son marché, et au moment de canaliser la civilisation

Carte d'identité d'un des "étudiants ouvriers" Chinois.

Nom : Tcheng Wou Yen
Prénoms : Püngh...
Né le 14 Mars 1901
à Tcheng Tcheng Hsien Honan (Chine)
Fils de Tcheng Ghöughou
né le 12 Novembre 1876
à Tcheng Tcheng Hsien Honan
Et de Wang Tcheng
née le 20 Octobre 1876
à Tcheng Tcheng Hsien Honan
Profession Etudiant
Nationalité : Chinoise
La nationalité actuelle est-elle celle du pays d'origine? (oui ou non): Oui
Si non, indiquer : 1° Comment s'est acquise cette nationalité (naturalisation, mariage, etc..)
2° A quelle date :
Situation de famille (marié, célibataire, veuf, divorcé) : Célibataire

Annales Franco-Chinoises

里昂中法大學季刊

publiées trimestriellement par

l'Institut Franco-Chinois de l'Université de Lyon



Rédaction et Administration :
INSTITUT FRANCO-CHINOIS
LYON

N° 7
3e Trimestre 1928

France : le N°..... 3 fr.
Abonnemen annuel (4 Nos).. 12 fr.
Chine Indo-Chine, le N°... 0 piastre 60
Abonnement annuel (4 Nos).. 2 piastres

L'Institut franco-chinois de Lyon continua après les "incidents", même s'il changea un peu de visage. On voit ici un numéro de 1928 du bulletin de l'Institut.

orientale et occidentale, a besoin de l'aide de notre pays, expliquent-ils. Nous désirons bien faire la propagande pour faciliter les relations intellectuelles et commerciales entre la ville de Lyon où nous allons faire nos études et notre pays"... "apprenant à connaître votre langue et votre beau pays afin d'en rapporter l'amour en Extrême-Orient où nous voulons retourner (...) nous croyons fermement à notre droit à être admis à entrer à l'institut (...) Nous voulons vivre en paix à Lyon". En général, l'opinion est plutôt favorable à un règlement à l'amiable de ce conflit inhabituel.

Le dimanche 25 septembre enfin, par l'express de 6 h 20 en provenance de Marseille, Wood-Wu Chih-hui et ses protégés arrivent en gare de Perrache où ils sont accueillis par MM. Tsu, Bressot, Courant et le vice-consul Li Tchuin, accouru la veille de Paris. On les conduit à Saint-Irénée où leur est servi un frugal déjeuner à la mode chinoise : riz, poivrons, concombres et carottes confits à l'huile". "*Hoan yin ni !* nous sommes contents de vous recevoir, jeunes amis chinois ! " affiche *Le Progrès*.

Deux jours plus tard, une délégation de sans-ressources est reçue à l'institut par M. Wood et Li Tchuin. Wu Chih-hui s'engage à satisfaire toutes le revendications des post-scolaires... plus tard, il affirme qu'il ne restera pas une minute en France si on les rapatrie de force. Rendez-vous est pris pour de nouvelles conversations le lendemain. Mais le mercredi matin — trahison — les Chinois sont consignés à Montluc cependant qu'on prépare leur expulsion, pour l'exemple. Wu Chih-hui, dit un rapport de police de 1923, est un homme faible : "M. Wood, impressionné sans doute par la tentative des post-scolaires, n'a fait que passer à Lyon". Menacé par ses étudiants en octobre 1922, "M. Wood prit la nuit même un train pour Paris". Chu Min-yi n'est pas mieux servi : après l'affaire des post-scolaires : "M. Tsu a pris la précaution, il y a quelques mois, de quitter Lyon et d'aller à Strasbourg continuer ses études". La direction chinoise de l'institut, conclut le rapport, "a été à peu près inexistante", les étudiants, "de tendances politiques avancées — quelques-uns sont même anarchistes", se méfient de leurs mentors. Etrange destinée : Wu Chih-hui, autrefois "courageux militant d'avant-garde" est dénoncé en 1925 par la *Revue Internationale Anarchiste* comme "anarcho-politicien" rallié au Kuomintang. Avec Li Yu-ying et Tsai Yuan-pei, il est devenu une figure de l'aile droite du KMT qui conseille Chiang Kai-shek en avril 1927 lorsque ses soldats et les truands du Gang Vert égorgent les communistes dans les faubourg de Shangai (Chou En-laï échappera miraculeusement à la mort). Li Yu-ying est présenté comme l'artisan d'un accord entre le Kuomintang et Chang Tso-lin, le dictateur mandchou fluet, fourbe et cruel qui venait de liquider les communistes de Pékin. Dans les *Annales franco-chinoises*, bulletin de l'institut, l'un de ses admirateurs explique en 1931 que c'est grâce à Wu Chih-hui "si la Chine a été sauvée de cet épouvantable fléau" : le communisme. Les anarchistes, qui n'y vont pas par quatre chemins, prophétisent sa mort prochaine qui "ne tardera pas, pensons-nous, à nous débarrasser d'un politicien". Malgré le pronostic, Wu vécut jusqu'à 89 ans ; il a sa statue à Taiwan. Quant à Chu Min-yi, il sera exécuté pour collaboration avec les Japonais. Les voies de Lao Tzeu sont vraiment impénétrables.

Derrière les murs de Montluc, les illusions sur la parole des anciens et la France républicaine s'effondrent. "Mais, demande le *Lyon Républicain* au vice-consul Li Tchuin, puisque l'institut a été créé, pourquoi ne pas les y admettre ?" "Parce que, en premier lieu, les places y sont limitées ! Ensuite parce que ces étudiants sans ressources ne peuvent remplir les conditions financières exigées ; chaque élève de l'institut doit, en effet payer un droit mensuel de trois cents francs". "Au fond, reprend le maire de Lyon, tout se réduit à une question d'argent". Et faisant preuve de sa grandeur d'âme radicale-socialiste, Edouard Herriot ajoute : "La ville de Lyon n'a aucune raison de prendre à sa charge ni la centaine d'étudiants qui ont voulu s'imposer à l'institut, ni les quatorze cents autres qui n'attendent sans doute que le succès des premiers pour accourir à leur tour. Déjà la France a fourni quatorze cent mille francs de subsides à ces jeunes gens. Au gouvernement de dire s'il veut continuer ces largesses". Evidemment, suivant les instructions du président du Conseil, Aristide Briand, le gouvernement opte pour le rapatriement.

Pendant quinze jours encore, les cent vingt post-scolaires se morfondent à Montluc sous la garde vigilante du capitaine Lallemand. Le 5 octobre ils écrivent au préfet et à

Télégramme.

FFF PARIS 29914-80-109-20H30=
AFFAIRES ETRANGERES A PREFET LYON =
M HERRIOT M INFORME QUE VOUS ETES D ACCORD AVEC LUI SUR
DISPOSITIONS A PRENDRE POUR RAPATRIEMENT ELEVES OUVRIERS CHINOIS
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE DISCRETION & EFFICACITE
ORGANISATION SERVICE D ORDRE NECESSAIRE POUR EMBARQUEMENT &
CONDUITE SOUS ESCORTE JUSQU A MARSEILLE DES 110 ELEVES OUVRIERS
CHINOIS RAPATRIABLES PAR PAULLECAT QUI PART LE 14 COURANT APRESMIDI
AUDINET EST A LYON A VOTRE DISPOSITION VEUILLEZ D AUTRE
PART FOURNIR PREFET MARSEILLE TOUTES INDICATIONS UTILES POUR
COORDINATION DES MESURES PRISES DE PART & D AUTRE = BRIAND =

Le télégramme d'Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, confirmant le "rapatriement discret" des jeunes Chinois.

Herriot pour "faire dénouer" leur détention au nom des principes républicains : "Nous tous portons des effets sales et sués et manquons de coiffures et de choses nécessaires, ce qui nous cause ou causera des maladies inévitables. Figurez-vous que de souffrances nous avons subies et en esprit et en matière !" Pour "mieux impressionner leurs inoubliables souvenirs", selon leur expression, ils décident d'une journée de jeûne à l'occasion de la fête nationale chinoise, le 10 octobre. Mais lorsque la nouvelle de l'expulsion imminente se répand, c'est le sauve qui peut. Dans une adresse collective au préfet, trente-quatre étudiants renoncent à leur revendication d'entrée à l'institut et insistent pour rester en France. Houang Tchao-ping, qui en est à sa deuxième lettre, ne veut pas perdre "le cher temps" et désire rentrer au plus tôt à Montargis : "Si vous me dites que je suis grand sot en France et que vous ne me permettez pas ce que je vous demande magnifiquement, alors je quitterai tout de suite de Lyon en Belgique ou tout autre Etat, mais je ne veux pas retourner en Chine". *(souligné trois fois).* Les différentes suppliques qui arrivent sur le bureau du préfet font état de ressources subitement découvertes, quatre cents piastres par-ci, six cents dollars par-là, qui permettraient à leurs quelques heureux possesseurs de rester en France à leurs frais, ou, pour le moins de se rendre en Belgique où existe, à Charleroi, un home des techniciens chinois créé sur le même mode que l'institut de Lyon.

D'autres choisissent de s'évader. Dans la nuit du 11 au 12 octobre. trois étudiants tentent de franchir le mur d'enceinte de Montluc, haut de huit mètres, en se faisant la courte échelle. Ils y parviennent mais sont rattrapés par le gardien Delon (parole de flic). Un de leurs collègues aura plus de chance et laisse un mot sur sa valise : parti pour la Garenne-Colombes ! Quelques post-scolaires échapperont ainsi à l'expulsion.

Le 13 octobre, un jeudi, après le repas du soir, les étudiants chinois sont rassemblés dans la cour du fort par groupe de dix, entassés dans des voitures, et conduits à la gare des Brotteaux sous bonne garde : une section d'infanterie, trente cyclistes et vingt gardes à pied. Quelques-un manquent à l'appel, que l'on retrouve cachés dans les sous-sols de Montluc. Sur le quai des Laitiers, on fait monter les expulsés dans deux wagons de troisième classe, avec des gardes aux fenêtres et dans les couloirs. A minuit cinq, le train s'ébranle en direction de Marseille. Le rapport de police affirme que "le convoi de Chinois comprenant cent quatre unités" est arrivé sans incident à la gare Saint-Charles d'où il a été dirigé sur le quai de la Joliette pour être embarqué sur le paquebot *Paul Lecat* à destination de la Chine. Au ministère des Affaires étrangères, où l'on a le sens de l'euphémisme et de la litote, on raconte que le porte-parole des jeunes Chinois "a exprimé les sentiments de gratitude de ses camarades pour la bienveillance avec laquelle ils avaient été traités en France et leur regret pour les incidents de Lyon". En marge, le destinataire de ces lignes à la préfecture de Lyon a tracé un gros point d'interrogation, que justifient les déclarations indignées des expulsés à la presse à leur arrivée à Shangaï, après quarante jours de mer.

A Marseille, un certain Louis Josselme, chargé des renseignements politiques auprès des troupes indochinoises, assiste par hasard à l'embarquement des jeunes Chinois sur le *Paul Lecat* et, bien qu'ignorant tout des motifs de l'expulsion, s'empresse d'écrire au préfet du Rhône afin d'obtenir les photographies "de ces fauteurs de désordre pour prévenir leur venue dans notre colonie française d'Indochine où ils apporteraient naturellement le fâcheux état d'esprit contre lequel vous avez été si justement obligé de sévir".

Avec un esprit ambigu, le *Salut Public* se laissait aller à quelques considérations sur le futur des rebelles chinois de l'année du Coq : "S'ils apportent au travail la même énergie tenace qu'ils ont dépensée pour s'emparer du fort Saint-Irénée, nul doute qu'un bel avenir leur soit réservé". Ce qu'imagine avec peine le journal rhodanien, ce que subodore le zélé fonctionnaire de la République soucieux des intérêts de l'Empire, ce qui ne saurait effleurer l'esprit des honorables professeurs de la faculté de Lyon, qui ne voient en eux que des "délinquants", c'est que certains, parmi les turbulents petits Chinois mis dans un bateau, auront ce qu'on appelle un destin : Tsai Ho-sen (Cai Hensen), l'un des principaux organisateurs du jeune parti communiste chinois, arrêté à Hong-Kong et exécuté en 1931 ; Li Li-san, numéro du PCC en 1929, limogé en 1931, persécuté et poussé au suicide pendant la Révolution culturelle ; Chen Yi, le chef de la III[e] armée rouge qui prit Shanghaï en 1949, fait maréchal, auteur d'un poème à la mémoire de Rousseau (malgré tout), et qui, avec un humour féroce et quelques risques tint tête aux Gardes rouges dans les jours de sa vieillesse. D'autres qui furent mêlés à ces événements avaient noms Chou En-laï et Teng Hsiao-ping. Chou En-laï l'a dit : "*l'avenir est radieux, mais la voie est sinueuse*"...

Philippe Videlier

Popularité de Chou En-laï : la foule à ses obsèques.

JEUX D'ENFANTS



Depuis un siècle, les jouets enfantins ont bien changé. Ils se sont mécanisés, motorisés, puis électrifiés ; et enfin, l'électronique et l'informatique sont en train de les bouleverser. Pourtant les enfants jouent encore aux billes, au cerf-volant, à saute-mouton ou "aux gendarmes et aux voleurs". Ces jeux de plein air sont pour certains aussi vieux que le goût de jouer lui-même, ainsi que le soulignait déjà l'auteur d'une chronique du siècle dernier, à propos d'une série d'estampes éditées vers la fin du 19e siècle à Paris, "chez la veuve Jean Leclerc, rue St-Jean-de-Latran, à la Salamandre royale".

Ces gravures sur bois populaires montrent des enfants groupés par âges, et s'adonnant à des jeux variés. Le costume est celui du temps de Charles IX. Nous illustrons cet article de deux des douze planches que comprenait la série complète. Sur la première, on voit des "enfançons" qui font tourner une crécelle ou animent un moulinet à l'aide d'une ficelle ; un autre chevauche un cheval, fait d'un long roseau sur lequel on a modelé un corps et une tête de coursier avec ses rênes. D'autres encore jouent avec une balle qu'ils font rebondir sur un coussin ; le dernier souffle des bulles de savon avec une paille ou chalumeau. Cela s'appelait alors "faire bouteilles", par imitation des verriers qui soufflaient les flacons.

Sur une autre planche, les tout-petits ont des jeux plus simples encore : chasser les papillons, attraper les mouches le long d'un mur, mener au bout d'un long fil un hanneton captif, faire tourner au vent un moulin de papier... on y voit aussi les plus jeunes promenés dans un chariot traîné par un chien !

Tous ces enfants portent la robe. Il faut attendre neuf ou dix ans pour que les garçons portent chausses et hauts-de-chausses, le pourpoint et la toque. La planche que nous reproduisons montre, en premier plan, des joueurs de bilboquet — qui était alors une quille posée à terre et qu'il fallait renverser avec un palet. Au second plan, et à l'arrière-plan, des adversaires s'affrontent à la "pelotte" et au volant, les uns avec une balle et des raquettes cordées (ancêtre de notre tennis), les autres avec des raquettes pleines et un volant de plumes lesté.

Les garçons, écrit notre chroniqueur à propos des autres planches, choisissaient une place nette, y faisaient de petites fosses et y jouaient aux "esteufs", c'est-à-dire aux billes. On les voit comme aujourd'hui tenir leur petite sphère entre le pouce et l'index et la projeter dans la fossette. Les plus audacieux, craignant le froid aux mains, font des glissoires sur les ruisseaux gelés et souvent embrassent la terre. On appelait alors ces accidents "baiser le marmouset". Le jeu de croquet, qui nous est revenu d'Angleterre, se jouait alors communément ; c'était la croce ou même la crosse à cause du bâton recourbé à un bout qui servait à frapper la boule.

Une expression souvent employée aujourd'hui dans les courses, ou même au billard, c'est "faire une poule". C'est encore un jeu enfantin qui donna naissance à ce mot. Autrefois les gamins de dix à douze ans faisaient combattre des coqs. On appelait ce jeu courir la poule :

Au roy des coqs chacun d'eux son coq porte
Pour s'employer à la jouste tres forte

AU 16e SIECLE



Ou vont courir la poulle en tous endroits. Le vainqueur à la poule était tenu de faire distribuer trois noix à chacun de ses concurrents malheureux.

Avec l'âge se développaient les goûts guerriers. Voici les pétards, la ''canonnière'', comme on disait alors, qui était aussi ce jouet où des balles d'étoupes se chassent l'une l'autre par l'air comprimé. La canonnière devenait parfois une seringue avec laquelle le polisson du seizième siècle aspergeait les passants. Les garçonnets plus paisibles jouaient au palet en cherchant à mettre à terre un bouchon chargé de monnaie. C'est l'instinct du lucre qui vient. Comme les œufs coûtaient moins cher alors que de nos jours, la mode était de les faire cuire durs, et de les faire rouler sur la pente d'un terrain cahin-caha, jusqu'à ce que l'un des derniers envoyés touchât les autres. Le vainqueur ramassait tout. Dans certains pays, ce jeu se fait encore avec les billes comme on fait encore le ''blocage'', qui consiste à jeter des billes dans un trou et à gagner ou perdre suivant que le nombre sorti est pair ou impair. Dans le même genre était le ''carreau'' : c'était une pièce de monnaie que l'on jetait dans un carré tracé sur terre, ou dans un rond, et on la perdait ou gagnait suivant le cas.

Jusqu'ici nous avons rapporté les seuls jeux de garçons ; voici venir les jeux mixtes où l'on admettait les dames. D'abord c'était le ''cache bien tu l'as'', une manière de furet du bois-joli, et le ''pincemerille'' qui n'est autre que notre pigeon vole. Le jeu appelé ''ouvrez les portes gloria'' consistait probablement en quelques devinettes, dont le gain était un baiser. Le ''suré'' était une ronde où des jeunes filles levant les bras laissaient passer sous une arcade ainsi obtenue toute la troupe de leurs compagnes se tenant à queue leuleu.

Tout se retrouve dans ces images. Ce que nous appelons je crois le bâtonnet, le quillet dans certains pays, c'est-à-dire ce petit bâton taillé en crayon des deux bouts et que l'on fait sauter à l'aide d'un autre, portait alors le nom de ''quille-là''. Le ''bilboquet'', c'était une quille placée à terre et que l'on renversait avec un palet ; ce jeu servait surtout aux bonneteurs du temps pour dépouiller les imbéciles.

Mais il y avait des amusettes moins dangereuses : d'abord le ''volant'', puis la ''pelotte'', sortes de jeux de paume qui se jouaient avec des raquettes. La ''balle'' se jetait plus simplement avec la main, et le ''boutte-hors'' avec une raquette en bois plat nommé gamache dans certains pays.

Le saute-mouton est alors le ''couppeteste'', et de fait les têtes ont souvent leur compte au passage. Ce sont là récréations d'hiver, comme les ''barres'', encore aujourd'hui si en vogue parce qu'on s'y échauffe à courir ou à sauter. De même pour le cerceau conduit en main avec un bâton. Au contraire, dans les jeux d'été, il faut mentionner le ''tir de la jatte'', qui consistait alors, comme encore à présent dans nos fêtes de village, à renverser un seau d'eau sans en être éclaboussé ; le ''jeu de dames'', où l'on pousse paisiblement des pions sur un échiquier ; les tirs à l'arbalète, les ''papegay'', où les gens adroits venaient tirer à l'oiseau. Le vainqueur pouvait choisir parmi les objets accrochés au mât, soit les gants, soit les bourses, comme il se fait encore pour nos mâts de cocagne.''

Le temps des livres

De la Foire au pain d'épice à la Foire du Trône
par Agnès Rosolen et Lionel Mouraux
Ed. LM, 128 pp. ill. noir et coul., 210 F (distribué par Distique, 17, rue Hache, 92240 Malakoff)

Ce bel album cartonné au format 21 × 29,7 est un historique complet de la grande fête foraine parisienne ; de ce que l'on en sait du moins, car il y a des "trous noirs" de plusieurs siècles dans cette histoire.

Evénement populaire s'il en fut (plusieurs millions de visiteurs chaque année), la Foire du Trône est la descendante directe de la Foire au pain d'épice, elle-même héritière de la tradition des moines antoinistes qui, dès 957 (année de famine), distribuaient des petits cochons (animal familier de Saint Antoine) en pain d'épice (aliment fort nutritif) aux indigents. Dans l'enclos de l'abbaye fondée sur ces lieux en 1198, une foire fut créée au 18e siècle : c'était un marché découvert, avec quelques attractions, et toujours du pain d'épice... Elle disparut pendant la Révolution, renaquit en 1805, gagna peu à peu de l'importance, se déplaçant vers la barrière du Trône dont elle prit le nom (la place du Trône elle-même devait son appellation au "throsne" dressé pour accueillir Louis XIV et Marie-Thérèse après leur sacre en 1660). Lorsque la place devint place de la Nation, la foire garda son appellation familière : elle l'a toujours, bien qu'elle se tienne aujourd'hui dans le bois de Vincennes.

Mais ce n'est là qu'un résumé du premier chapitre de l'album ; il y a bien autre chose dans ce livre, et surtout une remarquable iconographie, avec en particulier de nombreuses photos illustrant un siècle de liesse populaire dans l'univers de lumière, de musique et de couleur de la fête foraine. Un siècle durant lequel la foire du Trône apporta à ceux qui en avaient bien besoin un peu de joie, un peu d'oubli et un zeste de souvenir avec les petits cochons de pain d'épice marqués au prénom du consommateur et sans lesquels la fête ne serait plus la même...

Chacun sa guerre
par Studs Terkel
Ed. La Découverte, 468 pp., 98 F

Studs Terkel, un Américain de 74 ans, est connu par ses recueils de témoignages : il va voir des gens, témoins à des niveaux divers d'événements historiques, les fait se rencontrer les uns les autres et les laisse discuter librement, magnétophone branché. De ces enregistrements, il tire des ouvrages passionnants.

Cette fois, c'est à des témoins militaires ou civils de la Seconde Guerre mondiale qu'il s'est adressé — Américains en majorité, mais aussi Russes, Japonais, Européens... Il en résulte un parfait document d'histoire orale, qui met parfois à mal la légende largement illustrée par le cinéma !

Les Romans de l'Histoire
Ed. Payot, Paris

Dans cette nouvelle collection qui renoue avec une tradition "maison", Payot publie des titres d'inspirations diverses — non seulement dans les périodes historiques, mais aussi dans les genres : biographies romancées, romans purs aux personnages inventés, romans où interviennent des personnages historiques vrais...

Nous avons eu l'occasion de dire ce que nous pensions du roman historique, injustement dénigré. Cette collection est donc pour nous à saluer avec plaisir ; plaisir qui s'accroîtra, bien sûr, le jour où paraîtront des ouvrages dont les protagonistes seront tirés du peuple, ce qui n'est malheureusement le cas d'aucun des quatre premiers titres publiés.

Histoire et traditions populaires du Bas-Vendômois

Cette association très active, dont le siège est à Montoire (41800) 10, rue de la Madeleine, publie chaque année deux bulletins bien conçus et aussi quelques ouvrages "régionalistes" bien venus.

Parmi ces derniers, citons *Sources et Fontaines de Ronsard*, ouvrage de 56 pages au format 15 × 21 que, pour 25 F, M. Gérard Ferrand (auteur dont nous publions un article dans ce même numéro) se fera un plaisir de vous envoyer. Bellement illustré par Jean Bernadac, ce petit livre nous entraîne, dans les pas du grand poète de la Pléiade, à travers les riantes campagnes vendômoises.

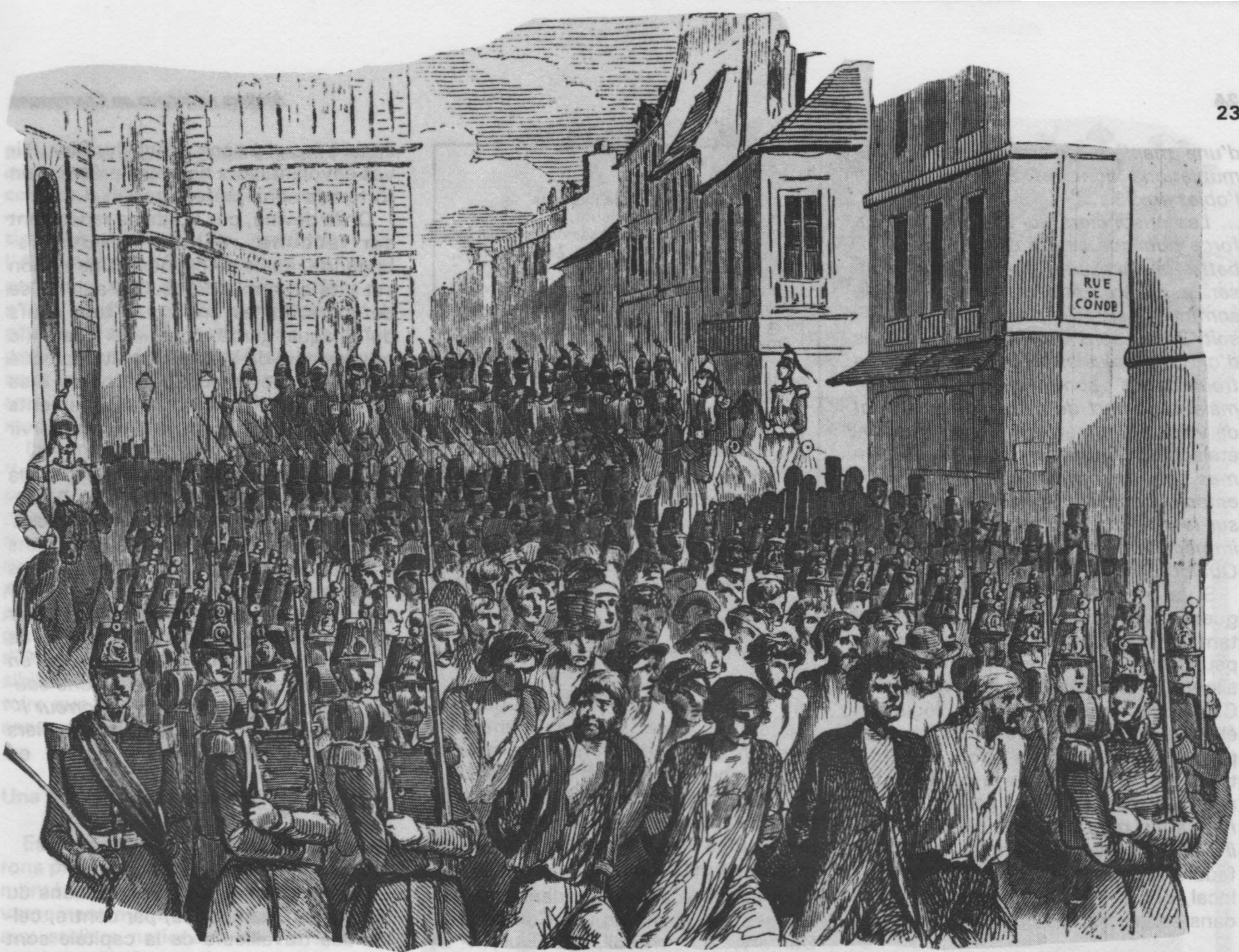
REVUES

1848
Une équipe rédactionnelle animée par J.-C. Caron (un ami de **Gavroche**) sous la houlette du président Vigier fait reparaître le bulletin de la société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du 19e siècle. Bulletin copieux, aux communications très variées autour du pivot central de 1848. Une preuve de plus de l'extraordinaire richesse historique de cette époque ! L'histoire populaire trouve particulièrement son compte avec des études comme "La Compagnie des sapeurs-pompiers" ou "Deux Crises économiques modernes : 1846 et 1848 ?" ; mais tout est à lire dans ce bulletin qui forme en fait un livre dense de 140 pages et donne très envie d'adhérer à la société, créée en 1904.

Le Mouvement social
Le numéro de janvier-février-mars de cette revue consacrée à l'étude de l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, et publiée par les Editions ouvrières, a pour thème "les nationalisations d'après-guerre en Europe occidentale". Il reprend les apports majeurs d'un colloque tenu en février 85 à l'Université de Paris I. Ce numéro tombe à pic pour un rappel historique des fondements, de la diversité et de l'étendue des nationalisations de la Libération, puisqu'aujourd'hui en France le vent est à la dénationalisation, ou plutôt : à la "privatisation".

Signalons qu'un livre à paraître aux mêmes éditions en 1986 doit tirer la substance d'un premier colloque (de 1984) consacré exclusivement aux nationalisations en France.

Charles Etienne



''La liberté ou la mort'', criaient les insurgés de juin 1848. Après quatre jours de guerre civile suivis d'une terrible répression, les survivants seront déportés ou relégués. On voit ici les vaincus, sévèrement encadrés, traversant Paris d'où ils sont exilés.

ATELIERS NATIONAUX EN CHAMPAGNE

1. Le père de Gavroche ''en quarantaine''

Inquiétudes

Juillet 1848. Premiers jours du mois. Une rumeur alarmante parcourt les villages de la vallée de la Marne, en aval d'Epernay : ''Ils'' vont arriver, ''Ils'' vont venir creuser le canal, ''Ils'' vont loger chez nous.

''Ils'', ce sont les ouvriers parisiens des Ateliers nationaux, les insurgés de juin, qui ont déclenché une terrible guerre civile. Comment des ruraux, enclins à une méfiance spontanée à l'égard des étrangers au village, ne seraient-ils pas angoissés à l'idée de recevoir sur leur terroir ces révoltés qui, pensent-ils, doivent tous être des socialistes, des ''rouges'', des ''partageux'', des assassins ?

Le vigneron, prompt à se révolter lui-même, est aussi prompt à condamner les révoltes des autres. Pourquoi cette méfiance en juillet 1948 ?

La capitale, pour proche de la Champagne qu'elle soit, n'en est pas moins écartée : les événements de la Révolution de février, de la révolte de juin, ont d'abord été connus, imparfaitement, grâce à l'arrivée des premières diligences dans les villes. Quant au coche d'eau, il est plus lent que la presse qui, peu lue par les ruraux, leur présente l'actualité avec un certain déphasage. Toutefois, elle est le plus sûr moyen d'information.

L'on a beaucoup parlé de l'endoctrinement des ouvriers par les journaux à un sou. La presse locale a tout autant influencé les campagnards. Que leur disait-elle pour les effrayer à ce point ?

Influence de la presse locale

L'Echo de la Marne, le journal de Vitry-le-François, écrit en juin : *''La grande plaie du moment, c'est la désorganisation du travail que nous devons au citoyen Louis Blanc. Pour la guérir, il faut commencer par détruire radicalement le faux travail, dissoudre au plus vite cette armée de cent mille rois fainéants que la France entretient à grands frais aux portes de Paris''*. Mais lorsque ces ''paresseux'' se révoltent, que ne lit-on pas ! *L'Echo Sparnacien* du 26 juin donne le détail de leurs méfaits : *''Les insurgés ne font pas ou presque pas de prisonniers. On a vu derrière les barricades des têtes élevées au bout des baïonnettes, des lances ou des piques. Leur drapeau est surmonté d'un bonnet rouge. Leur but a été, sur beaucoup de points, le pillage et l'incendie...''* Ce journal, qui naquit le 19 mars 1848, ne paraît que le mercredi et le samedi. Mais les événements demandent exception : le mardi 27 juin, on peut lire : *''On assure qu'un bataillon entier a péri après l'enlèvement de la barricade St-Séverin, par suite de la cruauté des habitants du quartier qui répandaient à flots sur les soldats de l'huile et de l'eau bouillantes...*

... Des citoyens soupçonnés d'être hostiles au mouvement ont été arrêtés et horriblement mutilés par des femmes à coups de rasoir. Ces scènes de vandalisme et de cruauté mille fois plus odieux que l'anthropophagie rappellent

d'une manière sinistre les exécrables mutilations dont les Suisses ont été l'objet en 93...
... Les prisonniers qui sont faits par la force publique et qui déclaraient combattre la nécessité, que pourrait excuser la misère, étaient porteurs d'une somme à peu près pareille ; soit 13 F, soit 22 F, soit 40 F en deux pièces d'or. Sur plusieurs individus, on a trouvé des sommes considérables, mais la plupart de cet argent provient de vols...'' Le mercredi 28 juin, nouvel étalage : *''Dimanche soir, 10 à 11 femmes qui vendaient de l'eau-de-vie empoisonnée aux militaires stationnés sur la place de l'Hôtel de Ville ont été immédiatement passées par les armes. Quelques militaires ont succombé...''*

Si la presse locale relate la terrible guerre civile qui ensanglante Paris, mettant en valeur les méfaits commis par le peuple en armes, — et il y en eut ! — si elle vante les mérites du brave général Cavaignac dont elle fera l'apologie aux élections présidentielles, elle évoque par contre très peu les atrocités perpétrées par la troupe ou la garde nationale. Le même journal écrira : *''Il est faux aussi que, depuis la fin de la lutte, il y ait eu un seul prisonnier fusillé.''*. Il faudra attendre Victor Fiévet, historien local, qui, en 1868, rétablira la vérité dans son *Histoire d'Epernay.*

Suppression de journaux

Le chef du pouvoir exécutif,

En vertu du décret de l'Assemblée nationale qui met la ville de Paris en état de siège, arrête :

Le préfet de police et tout agent de la force publique, sur le vu du présent arrêté, fera arrêter le citoyen Emile de Girardin et supprimer le journal *La Presse.*

Le préfet de police fera immédiatement saisir toutes les feuilles publiques qui, par leur publication, prolongent la lutte qui ensanglante la capitale et compromettent le salut de la République.

Paris, le 25 juin 1848. E. Cavaignac

Parmi les journaux d'opinion diverses saisis parce que ''leur rédaction était de nature à prolonger la lutte qui a ensanglanté la capitale'', on relève : *La Révolution, la Vraie République, l'Organisation du travail, l'Assemblée nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la canaille, le Lampion, la Liberté, le Père Duchêne et le Pilori.*

Conséquences. La grande peur.

Ces nouvelles provenant de la capitale avaient plongé le monde rural dans l'angoisse. Le mercredi 28 juin, Epernay et ses environs vivent dans la plus grande terreur. On sonne le tocsin, on bat le rappel : cinq cents brigands venus de Paris sont à Vauciennes, village de la vallée, proche d'Epernay. Ils y tuent, saccagent, pillent, égorgent, pendent les hommes dans les bois. Mardeuil, autre village proche, est en feu. Ils arrivent aux portes d'Epernay. Les femmes crient et s'enferment avec leurs enfants, les hommes se rendent sur la place, armés du mieux qu'ils peuvent. Bientôt, on apprend que Port-à-Binson est aussi à feu et à sang. On bloque toutes les issues de la ville, on envoie un détachement à Vauciennes.

La même scène a lieu dans tous les villages environnants : à Cumières, à Damery, à Venteuil, à Fleury... et jusqu'à Fromentières ! On peut lire dans *L'Echo Sparnacien* du 1er Juillet : *''La population de ces villages, semée dans la plaine, dans les vignes, accourt se mettre sous les armes. Des patrouilles se croisent dans tous les sens. Partout on voit briller les casques des pompiers, scintiller les armes : fusils de toutes tailles, de toutes espèces, sabres, pistolets, poignards, piques, fleurets, et même des fourches...''* Au soir, c'est le préfet qui arrive en calèche à Epernay : il a appris que cette ville était aussi à feu et à sang. Chouilly, Oiry, Plivot envoient leurs hommes prêter main forte à la sous-préfecture.

On le devine, ces bruits ne reposaient sur aucune réalité : d'ouvriers-brigands, point de cachés ! Une nation est vite en armes lorsqu'il s'agit de se défendre. Et les uniformes tout neufs de chaque garde nationale locale (la municipalité de Venteuil avait débloqué des crédits le 11 juin pour fournir à sa garde fusils, ''caisses'' et équipements aux tambours) allaient bientôt servir une nouvelle fois.

La presse locale n'avait-elle pas sa part de responsabilités dans ce bouleversement des mentalités collectives ? Le 1er juillet, il sera encore écrit dans *L'Echo Sparnacien : ''On a dit que les ateliers nationaux contenaient 22 000 condamnés libérés ; il est à présumer qu'une partie a pris part à la bataille de l'insurrection et que c'est à eux qu'on doit attribuer les actes de barbarie sauvage dont on frémit encore d'horreur !''*

Quelques jours plus tard, les premiers ouvriers parisiens allaient arriver en Champagne !

La ''vile multitude''

Si l'on connaît bien les émotions du peuple de Champagne, par contre, celles des travailleurs de la capitale sont absentes de la presse locale.

Imaginons cependant les sentiments de ces hommes mis au chômage au cours d'une crise dont ils ne portent pas la responsabilité, jetés par milliers sur le pavé des rues, acclamés par la majorité du peuple français pour lui avoir donné la République par leur révolte de février, et condamnés par ce même peuple pour leur révolte de juin, et, pis encore, désormais détestés, méprisés ouvertement et relégués en province.

Ils connaissent le projet de proclama-

PROCLAMATIONS DE CAVAIGNAC

AUX INSURGES
Au nom de l'Assemblée nationale,

Citoyens,

Vous croyez vous battre dans l'intérêt des ouvriers, c'est contre eux que vous combattez, c'est sur eux seuls que retombera tant de sang versé. Si une pareille lutte pouvait se prolonger, il faudrait désespérer de l'avenir de la République, dont vous voulez tous assurer le triomphe irrévocable.

Au nom de la patrie ensanglantée,

Au nom de la République que vous allez perdre,

Au nom du travail que vous demandez et qu'on ne vous a jamais refusé, trompez les espérances de vos ennemis communs, mettez bas vos armes fraticides, et comptez que le Gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés, et qu'il rappelle dans les bras de la patrie.

Général Cavaignac. Paris, le 24 juin 1848

A LA GARDE NATIONALE

Citoyens,

Votre sang n'aura pas été versé en vain ; redoublez d'efforts, répondez à mon appel, et l'ordre, grâce à vous, grâce au concours de vos frères de l'armée, sera rétabli.

Citoyens, ce n'est pas seulement le présent, c'est l'avenir de la France et de la République que votre héroïque conduite va assurer.

Rien ne se fonde, rien ne s'établit sans douleurs et sans sacrifices ; soldats volontaires de la nation intelligente, vous avez dû le comprendre. Ayez confiance dans le chef qui vous commande, comptez sur lui comme il peut compter sur vous.

La force, unie à la raison, à la sagesse, au bon sens, à l'amour de la patrie, triomphera des ennemis de la République et de l'ordre social.

Ce que vous voulez, ce que nous voulons tous, c'est un gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés, assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles, assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France.

Ce gouvernement, vous l'aurez ; car avec vous, car avec votre concours entier, loyal, sympathique, un gouvernement peut le faire.

Général Cavaignac. Paris, le 24 juin 1848

''Ouvriers et vous tous qui tenez encore les armes levées contre la patrie et contre la République, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez vos armes ; l'Assemblée nationale, la nation tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent ; ce sont vos ennemis, les nôtres qui parlent ainsi ; on vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid, venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir.

Paris, le 25 juin 1848

Le président de l'Assemblée nationale, Sénard
Le chef du pouvoir exécutif, E. Cavaignac''

''La cause de l'ordre et de la vraie République triomphe. L'insurrection s'affaisse, des quantités considérables d'armes sont enlevées ; partout la garde nationale et l'armée, toujours admirables dans leur unité, gagnent du terrain et enlèvent tous les obstacles. Nous pouvons l'affirmer sans crainte, la patrie et la société sont sauvées. De tous les départements arrivent des secours fraternels, la France entière bat d'un seul cœur et aspire au même but, la République et l'ordre.

Paris, le 25 juin 1848

Le chef du pouvoir exécutif, E. Cavaignac''



Bel exemple de propagande exaltant l'union des gardes nationales venues des quatre coins de la France pour aider Cavaignac.

tion soumis par le président de l'Assemblée : "Ces forcenés qui, sans principes, sans drapeau, semblaient ne s'être armés que pour le massacre et le pillage. Famille, institutions, liberté, patrie, tout était frappé au cœur et, sous le coups de ces nouveaux barbares, la civilisation du 19e siècle était menacée de périr..."

Ils connaissent les paroles de Thiers : "cette vile multitude". Ne les a-t-on pas traités de "malfaiteurs" dans les comités de l'Assemblée ? Le gouvernement provisoire, formé de républicains qu'ils avaient eux-mêmes portés au pouvoir en février, ne se retournait-il pas contre eux par la main ferme du général Cavaignac, que la guerre d'Algérie avait aguerri et, dit-on, insensibilisé à la douleur humaine ? Belle victoire que celle remportée sur des civils, sans souci de négociations !

Une "colossale gueuserie"

Eux qui étaient souvent, nous le verrons plus loin, d'habiles artisans expérimentés, les voilà condamnés — le gouvernement ayant décidé de mettre fin aux ateliers nationaux de Paris — au service militaire ou à de pénibles travaux de terrassement en Sologne, en Champagne, comme de vulgaires manœuvres. D'où leur révolte de juin.

Cette fois, motivés ou forcés, ils doivent quitter leur famille, leur ville, pour des régions inconnues — les ouvriers ne se rendaient alors pas plus en province que les paysans ne se rendaient à Paris — et affronter des populations hostiles qui venaient d'envoyer dans la capitale les gardes nationaux, volontaires pour briser leur révolte de la faim et de la détresse.

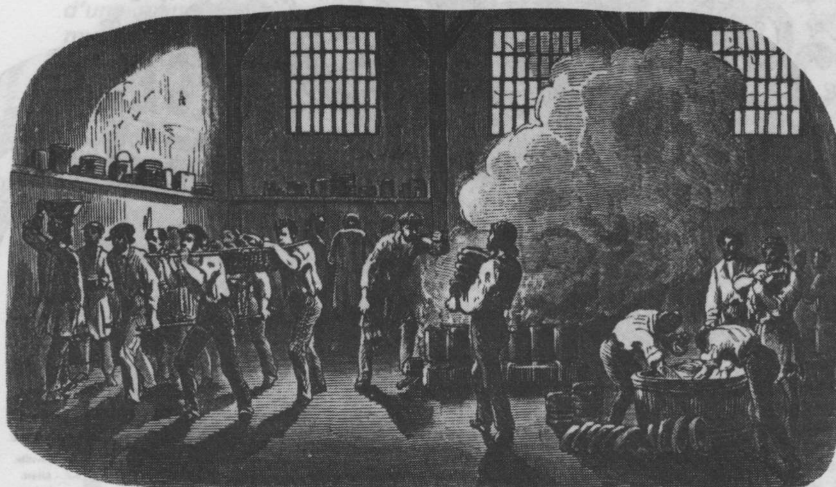
Afin de mater la "colossale gueuserie", Epernay et Pierry envoient 60 hommes de leur garde nationale. A pied, ils arrivent le 27 et fixent leur séjour à La Villette.

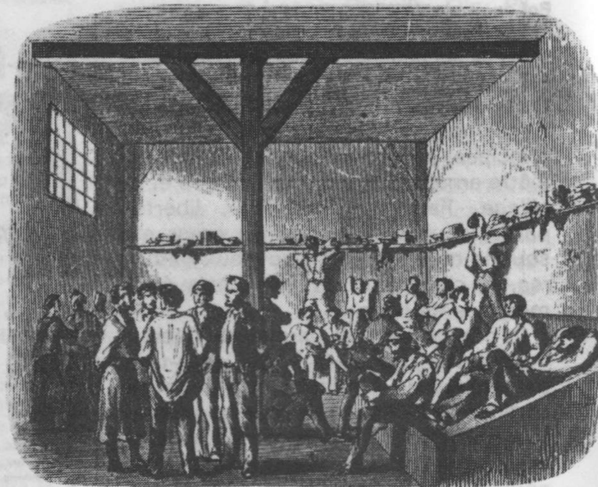
D'Ablois partent aussi 15 volontaires, ainsi que 3 de Vinay, 19 de Baye, 80 d'Ay, prévenus de l'émeute par *L'Echo Sparnacien* du 25 juin et en route dès le lendemain. 320 hommes d'Avize, de Mareuil-sur-Ay, d'Avenay, de Louvois, de Tours-sur-Marne fusionnent en chemin à Dormans. Le 29, ils rejoignent à Paris ceux de Damery, Tréloup. Igny-le-Jard est là aussi.

Le 2 juillet, la garde d'Epernay-Pierry revient sous les ovations : *"Il s'agissait d'aller à la rencontre de nos volontaires qui étaient partis au secours de la patrie, attaquée par l'anarchie. Le bataillon était plus nombreux que jamais. Tous les fusils étaient ornés de bouquets de fleurs et de verdure. Cette forêt mouvante de baïonnettes et de fleurs, les sons de la musique, cette charge battue par les tambours en montant la côte St-Laurent, cette haie de la population, toute cette fête que favorisait le beau temps offrait un spectacle plein d'émotion... Bientôt ils défilent devant le front de la colonne en bataille qui crie : "Vive les volontaires !". Ils sont tous bien portants. La figure de quelques-uns s'est un peu hâlée. Le hâle est le fard des guerriers...*

De Ramponneau à Epernay, la route est couverte d'une masse compacte au milieu de laquelle brillent les armes des soldats-citoyens. Le détachement est reçu par les autorités qui leur adressent les félicitations et témoignages de la reconnaissance publique. Nous nous joignons à elles pour dire à nos braves volontaires : "Vous avez bien mérité de la patrie ! Vive la République !" Pendant plusieurs jours, la presse locale se fait l'écho des fêtes données en l'honneur des braves partis au secours de "l'ordre, de la famille, de l'humanité, de la civilisation", évoquant le beau et magnifique spectacle que la nation française donne en ce moment à l'Europe. Fêtes à Ay, à Vitry, banquets vont se succéder tout au long du mois de juillet, sous les yeux des premiers Parisiens parvenus en Champagne !

Rien, dans la presse qui demeure actuellement à Epernay, sur les 11 000 prisonniers, les 4 000 déportés sans jugement en Algérie, sur les prisonniers fusillés après les combats. "On vous répondra avec 500 000 baïonnettes !", avait dit Clément Thomas, commandant de la garde nationale. V. Fiévet (*ouvrage cité*) mentionne des paroles terribles : *"Les septembriseurs du général Cavaignac avaient leur mot convenu pour le massacre : "Donnez-leur de l'air", disait-on de ceux qu'on voulait fusiller. Quand la garde nationale rencontrait un convoi de prisonniers, elle criait à la mobile : "Fusillez-moi ça !". Les chiffres officiels porteront à 3 035 le nombre de tués ou des blessés parmi les insurgés. Les évaluations les plus impartiales les*





Beau reportage de l'époque sur la vie des insurgés de juin dans les forts (*L'Illustration*, 1848). De gauche à droite : *La cuisine ; Les cabanons ; Le préau ; Libération d'insurgés amnisties.*

font monter à 12 000. Le caveau qui mène des Tuileries à la place de la Concorde fut encombré de malheureux affamés et privés d'air. L'un d'eux, ayant mis la tête à un soupirail, demanda du pain. ''En voilà !'', répondit un garde national en lui déchargeant son fusil dans la tête...

Tout sentiment humain semblait avoir abandonné le parti victorieux. ''Il y a un Dieu qui vous demandera compte de tant de sang !'' s'écriait aux représentants, à l'issue d'une des dernières séances de juin, un vieillard déjà incliné vers la tombe, le grand Lamennais.''

Le 6 août, tandis que 708 prisonniers partaient du Havre en déportation, Pierry et Epernay fêtaient par un banquet, un ballet, des illuminations, les héros. ''On se croyait transporté aux Champs Elysées'', écrivait-on.

Voilà le climat politique et social que découvraient les ouvriers parisiens à leur arrivée dans la région d'Epernay : ils assistaient aux fêtes données en l'honneur de leur défaite, de la répression sanglante. ''Du travail ou du pain , du pain ou de plomb !'' avaient-ils dit. Du plomb, ils en eurent, mais peut-être pas par la garde nationale champenoise qui arriva à l'issue de la bataille. Peut-être celle-ci n'a-t-elle pas participé à la répression ? Peut-être s'est-elle montrée plus humaine ? Que de méfiances réciproques ouvriers et paysans n'avaient-ils pas à surmonter !

2. Ateliers nationaux de la Marne

Dès le 10 juin, l'assemblée constituante avait voté six projets présentés par le gouvernement, notamment des travaux sur la Haute et Basse-Seine, l'Oise, l'Yonne, la Marne, sur les canaux, sur les routes nationales et départementales.

Les scènes de violence inouïe confortèrent la commission exécutive dans son dessein : elle ferma complètement les Ateliers nationaux à Paris le 3 juillet. Les insurgés tués, fusillés, emprisonnés ou déportés, il fallait détourner les survivants de la capitale. On les dirigea vers la Sologne, vers la Champagne, etc.

Arrivée dans la vallée de la Marne

Comment mettre au travail tant d'ouvriers d'un jour à l'autre, durant des mois ? Seuls de grands chantiers de terrassement pouvaient répondre aux besoins.

Le gouvernement pensa aux ''travaux d'amélioration'' de la Marne, entre Damery et Venteuil d'une part, près de Cumières d'autre part. Il s'agissait de creuser un canal afin d'éviter à la navigation d'avoir à franchir les méandres fort prononcés de la Marne.

Ces travaux étaient commencés depuis plusieurs années : on voit le conseil municipal de Venteuil accorder, le 23 mai 1838, à M. Jeannez, entrepreneur du canal latéral à la Marne, le droit d'extraire des pierres sur les pâtis communaux pendant 3 ans, moyennant la somme de 400 F. Celui de Damery en fait autant le 4 août 1838, ces pâtis étant indivis.

La liaison gouvernement-autorités locales dut s'effectuer assez mal. Le 11 juillet 1848, le préfet de la Marne demande au ministre de l'Intérieur la date d'arrivée de ces ouvriers et leur nombre. La réponse tarda, car le 16 juillet, les premiers ouvriers arrivaient à Epernay pour être dirigés le lendemain vers Damery et Venteuil.

Le sous-préfet d'Epernay, non prévenu, demandait des instructions précises à son supérieur qui déclarait... n'en avoir aucune : qu'il veille simplement à la conservation de l'ordre, à la protection des personnes et des biens, à un bon accueil par les populations, telle était la consigne.

Logés chez l'habitant

Dans une lettre datée du 11 juillet, adressée au ministre de l'Intérieur, le préfet signalait que les habitants de Damery, Venteuil et Cumières manifestaient des intentions peu bienveillantes à l'égard des ouvriers qui allaient arriver.

Le 13 juillet, il insiste : les maires de Damery et Cumières sont venus lui réitérer leurs craintes et réclamer la venue de la troupe dans leurs communes. Finalement, une brigade de gendarmerie s'installa à Damery, fournissant des rapports quotidiens déposés aux Archives départementales et qui nous sont d'une grande utilité pour connaître les conditions dans lesquelles se sont déroulés ces grands travaux.

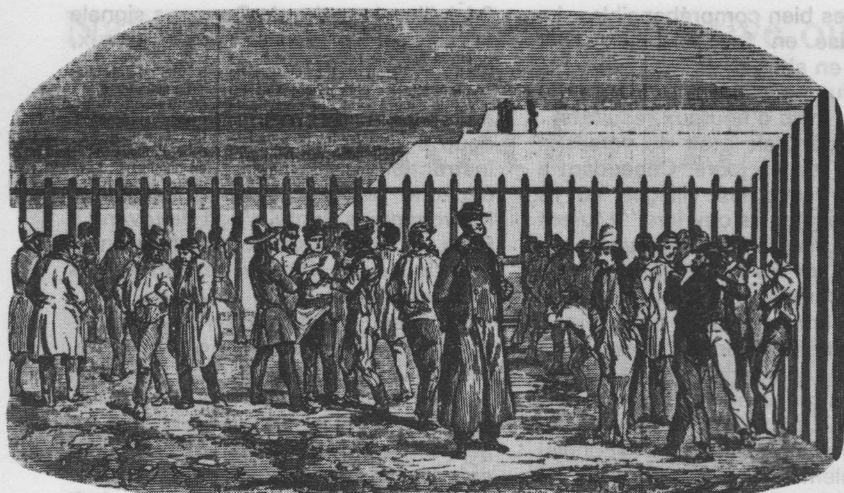
Le 16 juillet. 150 hommes arrivent donc et reçoivent des billets de logement pour être hébergés... chez les habitants de Damery, Venteuil, et Cumières. Le maire de Venteuil ne pouvait que demander à ses administrés la plus grande bienveillance ! à la demande du préfet d'ailleurs.

L'Echo Sparnacien s'efforça, lui aussi, de faciliter les premiers contacts :

''Il est arrivé à Venteuil un détachement de 150 hommes pour travailler à la canalisation de la Marne. Les habitants de Venteuil, prévenus contre tout ce qui a appartenu aux Ateliers nationaux, semblaient d'abord peu disposés à leur faire un accueil hospitalier. Mais à la vue de ces hommes, de ces familles entières dont le tort est d'être nés pauvres, et qui viennent, dociles à la voix de la patrie, demander leur pain quotidien à un travail auquel beaucoup d'entre eux sont si peu accoutumés, les bons habitants de Venteuil sont vite revenus de leurs préventions.

Il y a tout lieu d'espérer qu'il règnera, entre les travailleurs étrangers et les travailleurs du pays, un accord tout fraternel. Il doit encore arriver un détachement de 150 ouvriers qui sera dirigé sur Cumières... La Providence a donné à notre Champagne deux abondantes récoltes. Quelques bouches de plus n'imposeront de privations à personne.''

Mais fin juillet, les craintes n'étaient pas dissipées à Damery et Cumières ; seule l'installation de la gendarmerie calma les esprits.





Les ouvriers

Fin juillet, on recensait 118 hommes à Venteuil et 124 à Damery, soit 242 hommes travaillant sur le même chantier.

Le 7 août, ils seront 224, puis 447 le 12 août, 648 le 13, 642 le 14, 612 le 22 et le 844 le 23 août, par suite de l'arrivée de 3 détachements. Ce sera leur nombre extrême.

Puis, de la même façon que certains départs étaient à signaler dès les premiers jours, ils vont continuer à s'effectuer régulièrement jusqu'au 29 octobre, date à laquelle les rapports de gendarmerie cessent. Les ouvriers ne sont plus que 804 au 1er septembre, 633 au 29 octobre.

Un rapport nominatif totalise 232 ouvriers sur le chantier de Cumières du 11 août au 25 septembre, et 444 sur le chantier de Damery-Venteuil du 16 juillet au 25 septembre.

D'autres ateliers nationaux avaient été établis en Champagne : à Conflans, 378 ouvriers étaient présents le 3 septembre, 283 le 15, 247 le 28, 230 le 16. A Compertrix étaient venus aussi d'autres Parisiens.

Les chiffres montrent une grande mobilité des travailleurs : les hommes arrivent ou repartent ; les causes de départs sont obligatoirement spécifiées aux responsables des chantiers : maladie, affaires de famille, travail à Paris. Les exclusions pour insubordination sont rarissimes.

Ces ouvriers proviennent presque tous de Paris, parfois de Belleville. Leur profession est toujours précisée. Le chantier de Damery-Venteuil comprenait :

54 menuisiers	3 scieurs de long
45 journaliers	6 commis
38 terrassiers	6 marbriers
31 ébénistes	4 charretiers
18 fondeurs	4 chaudronniers
18 imprimeurs	4 jardiniers
17 sculpteurs	3 horlogers
16 serruriers	5 monteurs
16 maçons	4 tailleurs de pierre
15 tourneurs	4 peigneurs de laine
14 mécaniciens	4 fileurs
10 plombiers	3 tisseurs
9 peintres	3 polisseurs
7 charpentiers	3 graveurs
7 bijoutiers	2 orfèvres
2 ciseleurs	3 doreurs

On trouve aussi un ou deux apprêteurs, batteur d'or, boutonnier, brossier, brasseur, boucher, boulanger, bonnetier, cloutier, couvreur, découpeur, domestique, déménageur, écrivain, employé, fumiste, forgeron, faïencier, fabricant de couvertures, ferblantier, hommes de peine, houilleur, maréchal, mouleur, monteur en bronze, ouvrier en élastique, plumassier, passementier, scieurs à la mécanique, satineur, tisserand, tôlier, tailleur d'habits, tapissier, tanneur, vernisseur, vitrier, zingueur.

Un autre état signale aussi les professions de : ajusteur, broyeur, clerc de notaire, chaussonnier, cocher, compositeur, compostier, doreur sur bois, dessinateur, estampeur, emballeur, épicier, éventailliste, émailleur, frappeur, ferreur en voiture, garde-magasin, garçon limonadier, lapidaire, moufletier, marchand de balais, manœuvrier, monteur en brosses, pâtissier, relieur, rouleur de perles, saigneur de lapins, sellier, sabotier, taillandier, teinturier, tonnelier, etc.

Le travail

Dès leur arrivée, les ouvriers furent mis au travail : encadrés par des chefs de travaux sous la conduite "d'ingénieurs ordinaires", ils durent manier la pioche, la pelle et la brouette afin de creuser ce qui deviendrait la dérivation actuelle de la Marne.

Il s'agissait d'ouvrir, à 1 000 mètres environ en aval du pont de Damery, une tranchée formée d'un alignement droit de 832,20 m de longueur, d'une courbe très légère de 4 010,87 m de rayon ayant des tangentes de 250 m de longueur et formant entre elles un angle de 172°52, et enfin d'un second alignement droit de 257,95 m.

La terre devait être rejetée sur les côtés, au-delà d'un chemin de halage de 6 mètres de largeur.

L'entrée du canal dut être maçonnée à l'aide de pierres meulières qu'il fallait aller extraire sur les pâtis communaux, en haut de la colline, après avoir escaladé le Chemin des Bœufs, escarpé et dangereux. (Ces bancs de pierre meulière, exploités depuis le Moyen Age puisque l'église, l'ancien château et les plus vieilles maisons en étaient faits, faisaient la renommée de Venteuil. La pierre, d'un grain assez fin, était transportée par bateau jusqu'à Paris, ou transformée en meules à moulins par les maîtres-meuliers de Saint-Martin-d'Ablois).

Il semble bien que, dès le début, le travail se soit accompli dans le calme : le 31 juillet, le préfet fait savoir au ministre que l'état d'esprit est satisfaisant dans les localités ; les habitants sont bien disposés à l'égard des ouvriers, sans avoir à déplorer aucun sujet d'alarme ou de mécontentement.

Mais un tel nombre d'hommes se côtoyant journellement dans des travaux très ingrats ne tardera pas à susciter des difficultés, dues souvent à l'alcool : agitation le 30 août, un habitant de la Chaussée de Damery ayant construit une baraque près des chantiers afin d'y vendre de la boisson. Les ouvriers "vont continuellement s'y abreuver et s'y griser". L'interdiction de la vente occasionne des troubles.

Le 6 septembre, un rapport du commandant de gendarmerie signale une bagarre entre ouvriers ; plusieurs s'enivrent, refusent de travailler et prétendent avoir droit à 1,50 F par jour lors même qu'ils ne travaillent pas. Les conducteurs de travaux, qui s'opposent à de telles exigences, sont alors menacés, insultés, traités de voleurs".

On le voit, aux côtés de nombreux éléments sérieux existent des ouvriers peu courageux qui perturbent le travail et jettent le discrédit sur l'ensemble des ateliers.

Aussi, le 19 septembre, l'ingénieur en chef de la navigation réclame-t-il au préfet plus d'appui pour faire accepter la discipline aux ouvriers "plus égarés que coupables", et la permission d'expulser les mauvais travailleurs. Ainsi, deux d'entre eux, exclus provisoirement, reviennent et demandent... leur salaire pour le temps d'exclusion. L'un d'eux, par la suite, sera arrêté, et l'autre mis à la porte pour menaces de mort.

Les ouvriers des chantiers de Cumières et Venteuil semblaient mieux se comporter que certains de Damery, arrivés les derniers. Ceux-ci provenaient des chantiers nationaux de Sologne ou du Chemin de Fer du Centre. Exclus ou trouvant le travail trop péni-

ble, ils étaient revenus à Paris où on leur avait attribué un bulletin d'admission pour Damery. Pourtant, les travaux se poursuivirent pendant des mois.

Le salaire

Les ouvriers étaient rétribués à raison de 2 F par jour. Au bout de quelque temps, en raison du rendement insuffisant de certains, il fut établi que le travail se ferait à la tâche, c'est-à-dire en fonction des résultats.

En fait, comme le fait savoir l'ingénieur en chef, la question n'était pas si simple : ''Ces ouvriers étaient presque en totalité complètement étrangers aux travaux de terrassements ; ouvriers de luxe, pour la plupart habitués à une vie sédentaire, à des travaux qui demandent plus d'adresse que de force, ils devaient de prime abord se briser dans les rudes travaux de nos chantiers s'exécutant en plein air lorsque (...) d'un autre côté leur inhabileté dans ce genre d'ouvrage qui, tout grossier qu'il est, exige cependant un certain apprentissage. Mettre les hommes à la tâche dans ces conditions, c'était les condamner à s'exténuer pour ne pas gagner même leur nourriture...''

L'ingénieur ordonna donc de les payer à la journée un certain temps, puis, ''pour concilier autant que possible les intérêts de l'Etat avec ceux de l'humanité'', il fixa un minimum quotidien de 2 F.

Certains ''ateliers'' purent ainsi gagner jusqu'à 3 ou 4 F par jour ; d'autres qui n'atteignaient pas 2 F reçurent un complément.

En fait, les paresseux comprirent vite qu'ils pouvaient gagner 2 F en ne faisant rien, tandis que d'autres, physiquement démunis, s'épuisaient pour ne gagner guère plus. D'où des jalousies et des querelles bien compréhensibles. La mesure prise en faveur de l'ouvrier dégénérait en abus et en ivrognerie ; le minimum fut donc porté à 1,50 F au lieu de 2 F, avec d'heureux résultats.

La règle générale était de verser le salaire tous les 15 jours. Cependant à leur arrivée dans les villages où ils étaient hébergés, les ouvriers ''y furent reçus avec une grande défiance. A tort ou à raison, on les considérait comme autant d'insurgés, et l'habitant ne se trouvait nullement disposé à sympathiser avec eux, à les recevoir et à les nourrir dans son intérieur. Nous ne parvînmes qu'à grand-peine à vaincre leur répugnance. On exigeait comme condition *sine qua non* que nous répondissions du paiement de la dépense, ce qui était impossible avec une masse semblable d'ouvriers logés chez un nombre infini de logeurs.'' (lettre de l'ingénieur).

Une solution fut adoptée : chaque soir, l'ouvrier recevait un acompte de 1,50 F sur son salaire. Mais elle nécessitait des comptes personnels journaliers, avec perte de temps, et d'argent en cas d'erreur. Cette solution, qui ne devait qu'être provisoire, durait encore fin octobre, en raison de ce que les vignerons, hésitaient à faire un crédit d'une semaine, craignant de ne pas être payés si leur hôte quittait les lieux sans prévenir, ou s'enivrait avec le produit d'une semaine de travail. Quant à faire l'avance d'une semaine, il n'en était pas question pour des hommes sans ressources qui expédiaient dès que possible l'argent à leurs familles souvent très malheureuse.

Départs

Par petits groupes, les ouvriers regagnaient Paris dès qu'ils le pouvaient. Le 24 juillet, le maire de Dormans signale le passage d'une vingtaine d'entre eux, munis de laissez-passer signés par les maires de Damery et de Venteuil ; ils annoncent qu'ils seront suivis par beaucoup d'autres. Le préfet demande des instructions au ministre qui répond par dépêche télégraphique : ''Empêchez les voyageurs dont il s'agit de revenir à Paris, excepté ceux qui justifieraient y être domiciliés. Dirigez les autres vers leur pays.''

Eloigner de Paris les ouvriers sans travail était le souci constant du gouvernement. Ces mesures seront précisées par M. Sénard, ministre de l'Intérieur, au citoyen-préfet Lecureux : ''Il n'est pas convenable de retenir contre leur gré ces travailleurs de votre département ; une semblable mesure rendrait plus difficile l'engagement de nouveaux ouvriers qui demandent en grand nombre à être admis dans les ateliers organisés dans les départements. ; mais vous ne devez autoriser à rentrer à Paris que ceux qui prouveront d'une manière irrécusable qu'ils y étaient domiciliés,... et qu'ils doivent y trouver un travail rétribué...''

Mêmes consignes le 3 octobre : ''Depuis quelques semaines, des gens sans ressources arrivent à Paris, où leur présence ajoute aux nombreux éléments de désordre que la capitale renferme... Il importe essentiellement au maintien de l'ordre et à la tranquillité publique que des mesures efficaces soient prises pour tenir éloignés de Paris les individus sans travail...''

Gérard MUNIER

(suite dans notre prochain numéro : ''La fin des Ateliers nationaux'')

Naissance et vie d'une coopérative ouvrière de consommation

"LES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS" de Saint-Laurent-de-Cerdans

de 1908 à 1945



...''Une activité industrielle relativement importante, compte tenu de sa situation à 650 m d'altitude, en cul-de-sac''...

Au début de ce siècle, Saint-Laurent-de-Cerdans, village montagnard des Pyrénées-Orientales, tirait son originalité d'une activité industrielle relativement importante, compte tenu de sa situation, à 650 m d'altitude, en cul-de-sac à 4 km de la frontière espagnole. Le village comptait à cette époque 2 800 habitants (la moitié maintenant) et possédait une grande usine de tissage et 8 fabriques d'espadrilles, plus quelques entreprises familiales faisant également des espadrilles.

Inutile de dire que la condition des ouvriers d'alors n'avait rien de brillant, comme le relate Laurent Poch dans son rapport de 1943 : ''C'était la période historique de 1900 à 1910, pendant laquelle les ouvriers étaient brimés, pourchassés, les syndicats naissants mis à l'index ; l'époque où il fallait, bon gré, mal gré, échanger dans les économats patronaux les maigres salaires, péniblement gagnés, contre de la marchandise qui n'était très souvent que de la vraie camelote. C'est contre ces abus patronaux qui abaissaient la dignité de l'ouvrier au rang d'esclave, que les militants de la première heure, luttant contre vents et marées, narguant la vindicte patronale, se mirent à la besogne et essayèrent de réveiller les énergies endormies. Le syndicat des espadrilleurs fut constitué et se développa. Les bases de la société coopérative actuelle furent établies et les premiers fonds réunis''.

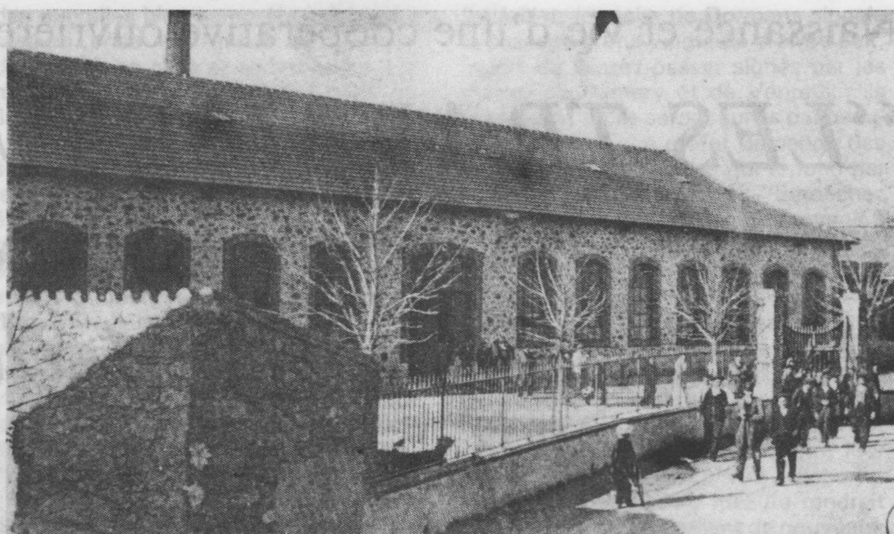
Au commencement, donc il y eut le syndicat des espadrilleurs, né de la volonté de lutte des ouvriers face aux pouvoirs seigneuriaux de leurs patrons. Il fallait déjà un grand courage pour oser le faire, puisqu'à l'époque, l'ouvrier pouvait se retrouver du jour au lendemain sans travail, sans secours matériel et financier d'aucune sorte, sans même la perspective de pouvoir chercher du travail ailleurs, aucun patron local n'acceptant d'embaucher une ''forte tête'', les bras dociles ne manquant pas.

Mais le syndicat ne pouvait lutter qu'à l'intérieur des usines. A l'exté-



Un ouvrier sandalier du début du siècle, formant à la main la semelle d'espadrille sur son banc spécial.

rieur, il fallait quand même s'approvisionner dans les épiceries-boulangeries-merceries du patron ; situation insupportable où l'employeur gagnait sur tous les tableaux. Pour en sortir, un seul moyen : créer son propre magasin. Ainsi naquit la coopérative de consommation ''Les Travailleurs syndiqués'', qui, comme son nom l'indique, était ouverte aux sociétaires porteurs de parts et aux ''simples adhérents syndiqués ou membres honoraires du syndicat'', en attendant que ces derniers puissent payer leur part d'action. Par conséquent, quiconque n'était pas à jour de ses cotisations au syndicat ne pouvait faire partie de la ''coop'' ou, au besoin, en serait exclu, comme c'est arrivé en 1913.


Sortie des ouvriers à la plus importante usine de tissage et espadrilles de Saint-Laurent, la maison Sans et Garcerie.

Naturellement, les travailleurs se doutaient bien que leurs patrons verraient cela d'un mauvais œil ; aussi, dans leurs statuts, prévoient-ils la constitution d'un fonds de réserve pour ''toute œuvre jugée utile au développement de la présente société, notamment l'œuvre de production coopérative''. Cette idée leur restera constamment en tête et se verra réalisée quinze ans plus tard, en 1923.

Les ouvriers de Saint-Laurent ont toujours gardé une grande admiration envers les fondateurs de la coop, car ils connaissaient les difficultés qu'ils eurent à surmonter : la pression patronale, et une situation économique très difficile. Pression, d'abord, parce que la coopérative était un concurrent direct des ''économats'' maison ; mais pression qui ne cessera jamais et qui s'exercera localement et nationalement : en 1912, ''mise à l'index de la coopérative par les Grands Moulins de Corbeil après la pression exercée sur ces derniers par le syndicat des boulangers et représentants en grains du département''. En 1913, interdiction aux fonctionnaires ''de faire partie des sociétés coopératives et même d'y faire leurs achats''. Création, en 1913 d'un organisme concurrent qui distribue des ristournes. En dehors de ces faits, une atmosphère de jalousie et de haine des concurrents, répandant ''des contre-vérités parmi nos adhérents'', ce qui incitera les membres coopérateurs à essayer d'avoir une conduite sans reproche pour ''donner le bon exemple'' et à se sanctionner pour toute faute individuelle ; atmosphère qui amènera la coopérative, en tant qu'organisme, à se tenir à l'écart de toute discussion politique et de toute prise de position électorale.

La ''lutte acharnée contre la coopération'' était facilitée par la situation économique des coopérateurs. Reprenons le rapport de 1943 : ''La première réunion constitutive eut lieu le 19 octobre 1908. 50 membres étaient présents, qui souscrivirent un capital de 1 250 F, divisé en 50 parts de 25 F dont 548,50 F furent versés au moment de l'ouverture de notre débit de boissons.'' De ces 50 membres, seuls 10 purent souscrire l'intégralité de leur part en une seule fois ; à titre de comparaison, 3 kilos de pain valaient, en 1910, 1,05 F. En 1913, un appel est lancé aux coopérateurs qui ne se sont pas encore libérés de leur part. Un autre élément peut donner une idée de la situation financière : en 1911, la coop accorde des secours à trois personnes : à la première, 15 F, à la seconde 10 F plus un crédit à la boulangerie ; à la troisième, deux pains de trois kilos par semaine... En 1917 et 1919, certains coopérateurs n'ont pas encore payé leur dette de pain datant du début de la guerre.

Cette situation difficile s'explique par les métiers des fondateurs, cordiers, trépointeurs (sandaliers), tisserands, complétant leur maigre salaire par un jardin potager et se chauffant avec les restes de l'exploitation des châtaigniers. Beaucoup étaient illettrés, leurs parents paysans, qui venaient d'Espagne où la situation était pire encore, ayant jugé plus utile de les garder à la ferme, éloignée du village, que de les envoyer à l'école. Pour cette raison, les employés de la coopérative ont toujours été considérés comme des privilégiés : en 1919, le gérant aura droit à une demi-journée de repos par semaine, le dimanche après-midi ; son salaire s'élèvera en 1922 à 450 F par mois, celui du sous-directeur à 400 F par mois ; les autres employés gagneront 360 F par mois, les deux boulangers 125 F chacun par semaine. A cette époque, le litre de vin coûtait 1,20 F : en regard de cela, l'achat d'une baignoire pour tout le monde en 21, d'un appareil de TSF en 28 et d'un ''réfrigidaire'' en 37 furent considérés comme de grands progrès par les coopérateurs...

Malgré tout, la coopérative ''Les Travailleurs syndiqués'' se développera. En nombre d'abord ; de 130 au début, elle passera à 312 en 1925 — c'est-à-dire s'étendra à 312 familles, puisqu'elle ne comptabilise que les chefs de famille. Issue du syndicat des espadrilleurs, elle admettra plus tard les syndiqués textile et du bâtiment, ''pourvu qu'ils soient en règle avec le syndicat de leur corporation''. Elle participera très tôt aux congrès régionaux et nationaux de la coopération. Elle subventionnera l'Orphéon populaire (rival de l'Orphéon patronal) et ne man-


L'Orphéon vers 1907. Il s'agit ici de l'Orphéon ''patronal'', que viendra concurrencer celui que créera la ''Coopé''.

quera pas, en 1921, de lancer une souscription pour aider les Russes.

L'augmentation du nombre des coopérateurs sera la garantie d'une évolution financière favorable : en 1920, les bénéfices depuis la fondation s'élèveront à 94 428 F. En 1913, la proposition faite aux membres de placer leurs économies dans la coopérative connaîtra un grand succès : six mois après son lancement, 6 570 F ont été placés, qui passeront à 422 571,70 F dix ans plus tard. A la veille de fonder la coopérative de production, les fonds disponibles s'élèveront à 87 274,05 F ; en 1942, enfin, le chiffre d'affaires atteindra 1 871 066,60 F.

Mais les chiffres sont souvent trompeurs. La situation économique de la coopérative, à l'image de celle du pays, connaîtra des hauts et des bas. Les quatre premières années, aucun bénéfice ne peut être distribué : on le remplace par... la distribution d'une fougasse le premier de l'an. Puis l'expansion permet l'achat d'un terrain et la construction d'une salle de danse et d'un premier étage avec les fonds propres disponibles, les emprunts revenant trop cher. Les affaires marchent bien après la Première guerre, et permettent l'acquisition d'un immeuble et les travaux de construction de hangars et d'aménagement de la salle de cinéma. Comme partout, hélas, les choses se gâtent en 1930, avec le chômage et la chute des prix. La Banque des coopérateurs de France connaît une défaillance et immobilise les comptes. La même année, l'achat prévu de deux billards et d'un projecteur de cinéma ne peut se faire que grâce à des emprunts. Le chiffre d'affaires ne remontera qu'en 1936, et encore est-ce à la suite de la dévaluation du franc. Remontée éphémère : à la veille de la guerre, la société se voit contrainte de ne plus verser d'intérêts aux dépôts d'argent, la charge étant trop lourde. Ce sera le prélude au retrait obligatoire des comptes-épargne, d'abord volontaire, puis imposé par le gouvernement en 1941. C'est aussi le commencement des grosses difficultés d'approvisionnement pendant les longues années de guerre, auxquelles s'ajouteront les dégâts causés par ''l'aïgot'', l'inondation de 1940. Cependant la suppression de la charge des intérêts permettra de répartir des ''trop-perçu'' à partir de 1942 et de maintenir pendant la guerre le versement des retraites.

Celles-ci avaient été créées en 1931. Il s'agissait d'une ''allocation annuelle basée au prorata de 5 % sur le montant de ses achats moyens à tout coopérateur chef de famille âgé de 70 ans''. Naturellement, elles répondaient à une aspiration générale, et plus particulièrement à une suggestion d'un coopérateur en 1927. En fait, dans les rapports d'assemblées générales, on note très peu d'interventions ''de la base''. Six mois après la fondation, une critique des ''sociétaires qui se disent coopérateurs et n'en donnent aucune preuve'' entraîne l'exclusion de son auteur ! On trouve également une plainte au sujet du conseil d'administration qui agirait ''un peu trop discrètement vis-à-vis des sociétaires''. Cela signifie-t-il que, cinq ans après le début, il y avait déjà un sentiment de distinction ''dirigeants/dirigés'' ? Du moins certains devaient-ils en avoir l'impression. Quoiqu'il en soit, il ne semble pas y avoir eu un réel effort de formation, ou même d'information, de la part des administrateurs envers les simples sociétaires — sans que ces derniers s'en soient apparemment plaint.

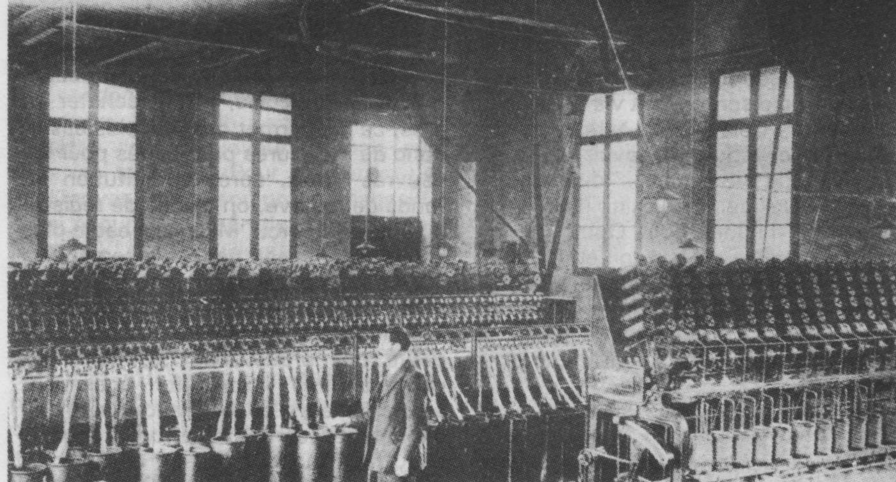
Il y eut, comme partout, des vols, des jalousies, à propos par exemple de pommes de terre récoltées sur le terrain de la coop ; et, dès 1921, on trouve mentionné un ''manque de fidélité'' de certains allant s'approvisionner ailleurs ''pour des motifs futiles'' — infidélité souvent retrouvée entre 1935 et juin 40, époque où il y eut un accroissement brutal des recettes. Tout cela, évidemment, lié étroitement à la situation générale.

Car la coop se veut ''dans le monde'', par la solidarité, et ''hors du monde'' avec l'idée d'émancipation. Née des difficultés les plus élémentaires du monde salarié, elle essaie d'y remédier par l'union : ''Pour combattre avec efficacité tous les procédés employés par les milieux commerciaux, un seul remède suffit : l'union des consommateurs groupés dans les coopératives''. Pour cela, il faut acheter en gros, ce qui permet des prix plus bas et donc de meilleures possibilités pour les pauvres ; puis, après constitution du fonds de réserve, on décide de redistribuer le trop-perçu. Mais cela est le plus souvent remplacé par le versement de secours en espèces ou en nature aux plus éprouvés. Autre forme de solidarité, la coop soutiendra en 1912 la grève des brodeuses, ''épouses des coopérateurs''. Solidarité également aux chômeurs de la grande crise, en exploitant soi-même le bois pour le chauffage du four à pain, ce qui crée quelques emplois. En 1939, la coop fera un gros effort pour les nombreux réfugiés espagnols passant dans le village à la fin de la guerre civile et qui arrivaient affamés et grelottants en ce mois de février particulièrement rigoureux. Solidarité encore pour les prisonniers, puis, en 1944, pour les veuves qui bénéficieront d'une allocation-décès.

Bref, le but fondamental de la coopérative, qui est ''de seconder, de faciliter la lutte pour l'existence et d'intensifier les œuvres de solidarité, n'a jamais été transgressé'' ; et on a tenu à réaliser ''la formule complète : défense du consommateur, amélioration des conditions morales, matérielles et sociales de



... ''L'aïgot de 1940''. On voit ici les dégâts causés par cette crue catastrophique du Tech, au pont du casino à Amélie-les-Bains.



... "Les nouvelles machines (...) sont imposées par la concurrence des autres usines". Ici, une salle de tissage chez Gans et Garcerie.

l'homme par la formation de son esprit à la réalisation de la vie économique collective".

Formule complète ? Pas tout à fait. Les fondateurs savaient que les coopérateurs, comme il est humain, voudraient d'abord une amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi, audelà, tendraient à l'affranchissement, à l'émancipation. "Notre coopération s'achemine toujours vers le progrès. Il faut donc pour chacun y mette du sien si nous voulons une coopération forte qui sera, sans contredire, la libération de demain". Et, plus tard : "Nous pensons à créer un monde économique nouveau où les consommateurs ne seront plus menacés dans leur budget, où les producteurs ne seront plus à la merci des machines à profit. Pour cela, le concours de tous est nécessaire... ensemble, nous arriverons à l'émancipation totale des travailleurs".

A cette fin, deux fronts de lutte : la consommation — "les Travailleurs syndiqués" sont là — et la production : ce sera en 1923 "l'Union sandalière". Par leurs rapports financiers, les deux sociétés "tendent et travaillent à nous affranchir de la tutelle de nos exploiteurs".

Pour créer l'Union sandalière, la coop de consommation achètera 33 actions de 1 000 F chacune, car "nous devons donner tous les efforts matériels et moraux pour l'accompagnement à bon port de cette belle œuvre sociale qui affranchira le travailleur en lui procurant l'accès aux bénéfices annuels, le maintien et l'amélioration de certaines conditions de travail matérielles et morales dont nous jouissons". En effet, "si l'on veut que la production soit abondante, si l'on veut que l'art industriel fasse des progrès, il faut que le travailleur soit stimulé par un puissant mobile qui est l'intérêt personnel. Il faut donc que l'ouvrier travaille pour lui seul, en liaison avec la collectivité, et que les produits de son travail lui appartiennent".

Ces deux citations d'un même rapport de 1923 appellent des remarques.

Tout d'abord, l'auteur s'est chargé de démontrer qu'il ne suffisait pas de participer aux bénéfices pour être affranchi, que les façons de travailler ne changeaient pas tellement d'une usine à l'autre. Avec des machines qui étaient sensiblement les mêmes, il fallait sortir une production minimale par jour, sinon l'usine ne pouvait survivre,coopérative ou pas.

Ensuite, le bénéfice, d'accord, mais pour qui ? Pour le travailleur, puisqu'il lui faut "un puissant mobile" : "Si je travaille un peu plus, je produirai plus, donc je gagnerai plus." Dans certains endroits, on donne une participation aux bénéfices, dans d'autres une prime au rendement, à la productivité : le nom change, mais le résultat ? Se crever un peu plus. Seulement, le bénéfice ne revient pas intégralement aux travailleurs, puisque certains actionnaires (dont la coop des travailleurs syndiqués) ont souscrit, mais ne produisent pas. Donc l'ouvrier travaille, comme ailleurs, pour des détenteurs de capital, et pas seulement pour lui-même. Le "produit de son travail" lui appartient-il totalement ? Non. Même si c'était le cas d'ailleurs, un fonds de réserve est déduit pour l'achat de machines nouvelles, de matériels divers, pour la modernisation, et le coopérateur n'a que l'illusion de décider de l'achat de ces nouvelles machines. En fait, cellesci lui sont imposées par la concurrence des autres usines, pour produire plus, moins cher, même si c'est n'importe quoi.

Alors, on peut se demander si une coopérative où chacun des coopérateurs parviendrait de cette façon à "l'émancipation", c'est-à-dire au libre choix de produire comme il l'entend, ce qui correspond réellement à ses besoins, est possible. Certains des fondateurs de la coop ont peut-être eu cette idée ; mais, dès le départ, ils se sont refusé les moyens de voir clairement le but : devant la pression patronale, ils ont décidé de "s'occuper le moins possible de politique, celle-ci ne pouvant être que préjudiciable à notre coopérative". En fait, comment la coopérative aurait-elle pu "conserver son caractère d'indépendance et de neutralité à l'égard des partis politiques, des sectes et de toutes les croyances philosophiques et religieuses" ? "Son drapeau" pouvait-il être "aux couleurs de l'arc-en-ciel", alors que fonder une coopérative était déjà une position nettement politique, comme le confirmait la hargne du patronat, voire du gouvernement ?

On se refusait à faire de la politique, mais la politique était là quand même. Il était interdit de vendre des journaux, mais l'organe officiel des socialistes de 1909, *l'Humanité*, sera accepté comme journal de l'établissement. En 1938, on s'en tiendra toujours au journal socialiste — *le Populaire*. Mais, entre temps, les idées avaient évolué, les coopérateurs n'avaient plus tous les mêmes opinions ; la discussion aurait pu être profitable et montrer que ce n'était pas parce que "le système de production et de répartition... de l'argent et du profit personnel" était "égoïste" qu'il y avait des crises, mais que ce système avait sa logique interne que les bons sentiments ne suffisaient pas à combattre.

Faute de vouloir aller jusqu'au bout de ses convictions et de ses espérances, la coop est allée de contradictions en contradictions : pour attirer l'épargne, elle fait valoir les avantages du placement chez elle, puis, en 1940, la charge financière étant trop lourde (mais pourquoi ne pas le dire clairement ?) elle déclare : "Les sociétaires déposants comprendront sans peine qu'ils peuvent trouver auprès de l'Etat un placement sûr et tout aussi avantageux qu'au siège de leur société !"

Trois ans après, le rapport moral déplore : "Nous ne sommes plus des commerçants, mais des répartiteurs", "les initiatives individuelles ne peuvent plus se manifester tant que durera la guerre et la réglementation actuelle du commerce et de l'industrie".

On comprend cela, mais pourquoi alors les dirigeants participèrent-ils au conseil municipal voulu par le gouvernement vichyssois dont ils déplorent la tutelle ? Où est la logique ? Certainement dans la politique du possible, la navigation à vue, faute d'avoir des buts bien définis et des idées cohérentes sur les moyens de les atteindre. Aussi la conclusion du rapport moral de 1945 a-t-elle une allure un peu creuse : "Nous sommes persuadés que... doit présider l'esprit de camaraderie le plus large, le plus fraternel. Il faut nous aimer et nous entraider. Les rancunes, les méchancetés sont des germes de division ; l'amour, la fraternité, la sympathie agissante sont des qualités propres à l'unisson".

Enfin, passons... Les ouvriers, en 45, avaient bien d'autres chats à fouetter. La coop des Travailleurs syndiqués a tout au moins essayé de poursuivre l'amélioration des conditions économiques des déshérités de la vie. Elle a prouvé, avec l'Union sandalière, que les ouvriers n'étaient pas stupides et pouvaient concevoir des créations valables. Plus tard, d'autres associations de travailleurs sont nées, où chacun des participants a pu prendre conscience de ses responsabilités et de ses possibilités.

C'est le grand mérite de la coopération et, sans doute, son action profonde en faveur de l'émancipation des travailleurs.

Françoise MARILL

LES MOTS CROISES DE GAVROCHE

SOLUTION DU PRECEDENT NUMERO

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1	M	O	U	S	Q	U	E	T	A	I	R	E
2	A	R	S	O	U	I	L	L	E	■	E	U
3	R	A	■	R	I	■	I	■	R	O	I	S
4	E	N	V	I	■	L	E	V	A	I	N	■
5	C	I	O	T	A	T	■	O	T	E	E	S
6	H	E	L	E	S	■	A	L	I	■	S	A
7	A	■	A	S	■	B	U	T	O	R	■	G
8	U	N	I	■	S	E	R	E	N	I	T	E
9	X	I	■	A	G	R	E	S	S	E	E	S

JOURNEES RENAUDOT A LOUDUN

Loudun, dans la Vienne, n'est pas seulement le pays de Marie Besnard, "la bonne dame"... C'est aussi la ville natale de Théophraste Renaudot, qui y vit le jour en 1586 — voici 400 ans.

Médecin à Paris, Renaudot y créa en 1631 sa célèbre *Gazette*, qui en fit le père spirituel du journalisme. *Gavroche* se devait de participer aux expositions qui marquent à Loudun, les 14 et 15 juin prochains, le quatrième centenaire de cette naissance.

Parmi les manifestations prévues pour ces "journées Renaudot", on relève : un "salon des vieux journaux et des livres anciens", au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville ; salon des antiquaires ; foire à la brocante ; rassemblement d'artisans ; défilés costumés avec spectacles de bateleurs, théâtre, ensembles musicaux. Le tout dans une "ambiance Louis XIII" propre à faire revivre le souvenir, à peine estompé par quatre siècles, du grand Théophraste.

Liste des articles parus dans Gavroche

Les numéros disponibles peuvent être adressés franco aux conditions suivantes : 1 à 22 : 20 F. Numéros doubles 40 F — à partir du 23 : 25 F — Commande et règlement à adresser à Editions Floréal BP 872 27008 Evreux.

Voilà, voilà notre devoir...

"Quel est donc du compagnonnage
ce devoir que l'on vante tant ?
Quel but, en lui rendant hommage
se propose le Devoirant ?
Homme indiscret, daignez m'entendre
en deux mots je vais vous apprendre
ce que c'est que notre devoir...

Dans le nombre qui se présente
pour être reçus Devoirants
choisir ceux dont l'âme constante
prouve qu'ils sont vrais aspirants.
Après un examen sévère,
n'admettre dans notre manoir
que ceux dignes du nom de frère.
Voilà, voilà notre devoir !

Mais si, par une erreur perfide,
nous nous trompons dans notre choix,
l'hyprocrisie au teint livide
bientôt succombe sous nos lois.
Le Devoirant dont l'inconduite
soudain se fait apercevoir,
d'entre nous est chassé de suite
Voilà, voilà notre devoir ! (...)

S'efforcer sur le tour de France
de parvenir au vrai talent ;
au travail par sa vigilance
rendre un bourgeois toujours content ;
de son pays quand on s'approche,
car enfin tel est notre espoir,
y entrer le cœur sans reproche
voilà, voilà notre devoir !

Défendre au péril de sa vie
les jours d'un frère menacé ;
si la santé lui est ravie,
lui porter des soins empressés ;
l'aider dans un sort moins funeste ;
s'il est prisonnier l'aller voir,
curieux vous taire du reste,
voilà, voilà notre devoir !

Pardon Monsieur, si je m'arrête.
Je ne puis aller plus avant ;
Vendôme à sa muse discrète
deviendrait parjure en chantant...
Pourtant vous paraissez brave homme
si son nom vous reste à savoir,
c'est la clef des Cœurs qu'on le nomme.
Il est compagnon du devoir.

(J.-F. Piron : *Le curieux satisfait*)

Transcription d'une chanson de Jean-François Piron, campagnon blanchet-mégissier, dit : Vendôme la clef des Cœurs, né à Montoire le 17 septembre 1796.
(voir notre article en page 10)